COURANT ALTERNATIF

courant alternatif

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 215 | DÉCEMBRE 2011 | 3 €

- **DOSSIER** CONTRE LA PSYCHIATRIE SÉCURITAIRE
- **ANTICAPITALISME** ET EXPÉRIENCES PIQUETERAS
- **TUNISIE, LIBYE** L'APRÈS DICTATURE



Non à la psychiatrie policière!

4p.couv215:CA 27/11/11 19:32 Page 2

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à OCL/Égrégore – BP 1213 – 51058 Reims cedex, afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à **Lyon**

La commission journal de décembr aura lieu **à Saint-Nazaire**

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

☐ 10 numéros + hors séries	30 euros
☐ Sans les hors séries	25 euros
☐ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
☐ En soutien	+ de 30 euros
☐ À l'essai (3 numéros)	5 euros
☐ Un numéro sur demande	GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 1213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

BRETAGNE
Clé des champs BP 20912
44009 Nantes
oclnantes@free.fr
ocl.st-nazaire@orange.fr

BOURGOGNE
oclibertaire71@gmail.com

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 1213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@gmail.com

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr

NORMANDIE
CRAS, BP 5164
14075 Caen cedex
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

POITOU-CHARENTES
ocl-poitou@orange.fr
oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net
ocl-valence@hotmail.fr

SUD-EST
La galère, BP 74217
06131 Grasse cedex

CONTACTS
Figeac, Montpellier, Orléans, …
passer par
oclibertaire@hotmail.com



SOMMAIRE

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 1213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
décembre 2011
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

A l'heure où nous bouclons, que sont devenues les fleurs éclosent du printemps arabe ? Certaines ne se sont jamais épanouies (pas encore ?) comme en Syrie ou au Barheïn. D'autres ont donné des fruits amers. En Libye, quoi qu'on en ait dit, pas de révolution, mais une guerre civile. Celle-ci a pris fin, le dictateur a été abattu, mais au prix du sang. En Egypte la tête est tombée, mais c'était pour préserver le corps : l'armée. Celle-ci dans un premier temps a connu un relent de sympathie. Mais depuis sa cote est en baisse car il y a eu la mort de 25 manifestants coptes comme la présentation des 22 «principes supraconstitutionnels» qui sont censés ériger le Conseil militaire en «protecteur de la légitimité constitutionnelle de la nation». La contestation gronde de nouveau sur la place Tahir. En Tunisie, comme toujours, ce qui est sorti des urnes est bien différent de ce que laissait présager ceux qui ont tenu la rue pour chasser le dictateur. La victoire du parti islamiste Ennharda avec environ 37 % des suffrages exprimés n'est pas du qu'au fait de la multiplication des listes qui s'est traduite par 27 formations représentées à l'assemblée, dont 16 avec un seul siège, et 20 % des voix sans représentation. Elle est due avant tout, comme nous l'expliquons *(p. 32)* à la revanche des régions et des populations marginalisées, moins par adhésion idéologique que pour exprimer leur attentes sociales et en matière de justice et de liberté.

Dans le même temps, l'agitation continue dans d'autres pays. En Grèce les mobilisations continuent contre les plans de rigueur imposés par l'Europe et les banquiers. Aux Etats-Unis, le mouvement a pris une importance inattendue. En Espagne, le mouvement des Indignés est toujours bien présent, et essaye d'approfondir sa réflexion tout en s'élargissant à d'autres secteurs. Des assemblées de travailleurs se sont notamment constituées, parfois à la suite d'une lutte *(voir p.17)*. Sans rentrer dans des comparaisons abstraites, il est intéressant de nourrir la réflexion avec les expériences des mouvements passés ou récents, qui malgré les différences de lieu et de contexte apportent toujours un éclairage bienvenu. L'Argentine et le mouvement des *piqueteros* du début du XXI[e] siècle reste une référence d'actualité, et nous avons trouvé pertinent de revenir sur ces luttes qui au final ont quand même fait tomber cinq présidents *(voir p. 22)*.

En France, la mascarade électorale occupe évidemment le devant de la scène. La nouveauté cette fois-ci est dans la médiatisation très forte d'un «faux débat» sur le nucléaire. En dernière analyse, aucun parti ne peut être considéré comme anti-nucléaire, puisque aucun ne cherche un arrêt total et immédiat de l'industrie nucléaire et de ses ravages. Il ne suffit pas en effet d'éteindre les réacteurs, mais aussi d'en finir avec l'enrichissement de l'uranium et les industries de fabrication et de retraitement du combustible qui rejettent bien plus de radioactivité que les centrales elles-mêmes. Au mieux, les Verts nous promettent une légère diminution de la production d'électricité nucléaire, en programmant l'arrêt des centrales les plus usées et les plus polluantes (ce qui devrait relever du simple bon sens !). Mais on sait bien que ces belles intentions, aussi minimalistes soient-elles, restent solubles dans les eaux troubles du marchandage politicien. C'est effectivement ce qui est en train de se passer, comme à chaque échéance électorale *(voir p.14)*.

Or on ne pourra «sortir» réellement du nucléaire, qu'à la seule condition d'un mouvement social fort et porteur d'une critique profonde de la société capitaliste. Hélas l'époque des larges mobilisations semble révolue dans ce domaine, comme dans bien d'autres. De la même façon, la critique radicale de la psychiatrie a connu son heure de gloire dans les années 70, puis a fini par disparaître presque entièrement. En plus, la situation se dégrade fortement dans les hôpitaux psychiatriques. Même si des oppositions existent, une critique plus radicale tarde à revenir *(voir p. 4)*.

OCL Lyon, le 20.11.2011

Lutter contre la psychiatrie sécuritaire

Cet entretien permet la confrontation des expériences de luttes de personnes connues pour leur opposition à une psychiatrie carcérale, normalisatrice et sécuritaire. Ces militants sont d'opinions politiques différentes des nôtres. J'ai néanmoins tenu à les rapporter, car au-delà de ces divergences il reste le combat commun pour en finir avec une psychiatrie normalisatrice et policière.



Dominique : Avant toute chose nous pourrions nous présenter. Pour ma part je suis infirmier de secteur psychiatrique et militant à la CGT.

Marcel Jaeger : Je suis sociologue, Professeur titulaire de la chaire de Travail social et d'intervention sociale du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). J'ai travaillé comme infirmier en psychiatrie dans les années 1970. J'ai participé à la fondation du «Groupe Information Asiles» (GIA) et j'ai été rédacteur à la revue «Partisans».

Jacques Lesage de La Haye : Je viens de la délinquance. J'ai fait 11 ans et demi de prison. J'ai travaillé pendant 31 ans à l'hôpital de Ville-Evrard, en tant que chargé de cours à PARIS VIII. J'ai rencontré Michel Foucault au Groupe Information Prisons (GIP) en 1971, puis j'ai participé au Comité d'Action des Prisonniers (CAP) de 1972 à 1980, puis à la fondation du groupe «Marge» où j'ai milité de 1974 à 1979, au mouvement autonome de 1977 à 1980 avec «Marge», l'OCL et «Camarades». J'anime l'émission «Ras-les-murs» sur Radio Libertaire. J'ai écrit, entre autres, «La Guillotine du sexe» et «La mort de l'Asile».

Marc Auray : Je suis jardinier de métier. Je suis entré au Vinatier en 1978. Je me suis syndiqué en 1988. Je militais avant d'être syndiqué. Je suis actuellement secrétaire du syndicat CGT-Vinatier et membre de la Commission exécutive fédérale de la CGT-Santé. Je milite également sur le département.

D. : Y a- t- il eu des moments où vous avez été confrontés à un conflit entre vos obligations professionnelles et vos convictions personnelles ?

M. J. : Oui bien sûr… J'ai travaillé dans une unité fermée où l'on pratiquait la contention, les électrochocs, où régnait la violence. Alors que, dans le même temps, je distribuais des tracts dénonçant les électrochocs. Il y avait un télescopage avec les idées de certains patients qui disaient en trouver les bénéfices.

J. L. S. d. L. H. : J'ai toujours été fidèle à mes convictions. 40 ans de luttes. D'une prison (j'appelle un asile une prison) à une autre. En 1971, j'ai participé à la formation du GIP. J'ai formé un groupe d'élèves, le GRIF (Groupe de Recherche des Infirmiers en Formation) ,autour des idées anti-asilaires de 1973 à 1977.

M. A. : Oui… J'ai été amené à fleurir les villas des directeurs alors qu'on n'avait pas assez de temps pour répondre aux aspirations des patients (espaces verts des pavillons, etc). La question de l'entretien de la végétation était liée au fait qu'on était obligés de répondre à leurs exigences.

D. : Vous avez dû voir des changements dans la psychiatrie ? en mieux ou en mal ?

M. J. : C'est devenu déprimant. J'ai l'impression qu'il y a une démobilisation des soignants. Il n'y a plus de débats idéologiques ; l'approche est devenue pragmatique.

J. L. S. d. L. H. : L'hôpital est devenu déficitaire. Maintenant, c'est la logique marchande qui compte, la logique de rentabilité. «Videz l'asile, nous sommes déficitaires !!!». Le combat est devenu difficile. L'Etat a gagné en récupérant le modèle du secteur psychiatrique. Ce qui prédomine, c'est les méthodes cognitives et la psychiatrie biologique. Par exemple, les effectifs de Ville-Evrard sont passés de 2300 patients en 1965 à 400 en 1997.

M. A. : En quelques années, l'Hôpital s'est transformé en usine à soins inhumaine. On demande de la technicité et on a tué le côté humain et relationnel. Un des tournants a été la suppression du diplôme d'Infirmier de secteur psychiatrique.

D. : Que pensez-vous des conditions d'hospitalisation dans les hôpitaux dans les années 1970 et 1980 et celles d'aujourd'hui ?

M. A. : En 1978, les hospitalisations étaient plus longues. Il y avait, de fait, un contact plus régulier entre les patients et les soignants. Il y avait moins de crises à gérer. Aujourd'hui, les patients à l'hôpital sont des patients en crise. On a moins les moyens. En 1978, les hospitalisations étaient trop longues. Maintenant, c'est la rentabilité. Aux services techniques, on connaissait bien les patients (on passait planter des fleurs). Ces liens ont disparu. Le côté «humain» a disparu. La «file-active» (file des patients à traiter) l'emporte sur l'humain. Quand je passais dans les services, on voyait des photos des camps thérapeutiques, aujourd'hui, ça a disparu. On ne parle donc plus des «budgets thérapeutiques», qui servaient autrefois à organiser des activités avec les patients.

M. J. : La situation n'est pas la même partout. À Caen, on avait des conditions asilaires avec des locaux dégradés. Le décor s'est amélioré, mais on se trouve avec un cloisonnement. L'évolution est superficielle, seul le «décors» a évolué. Dans les années 70 : des dortoirs de 25 !!! La réalité d'aujourd'hui : l'ennui…

D. : Que pensez-vous de l'Antipsychiatrie, de Laing et Cooper en Angleterre, de Basaglia et du mouvement antipsychiatrique «Psychiatria Democratica» en Italie ?

M. J. : On opposait le «courant anglais» au «courant italien». Le courant anglais, avec Cooper, Laing, etc., prônait plutôt une approche sociologique et psychothérapeutique. Le courant italien, une approche sociale et politique. Les italiens

étaient proches des maoïstes et des syndicats ouvriers. Les italiens traitaient les anglais de «petits-bourgeois».

J. L. S. d. L. H. : Laing, Cooper, c'est fini, c'est du passé… En 1975, tout ça s'arrête. J'ai rencontré Cooper à Ville-Evrard. Les anglais voulaient partager la vie avec les patients (Kingsley Hall). Les gens et le voisinage des lieux de soins traitaient les patientes de «prostituées» car leur allure excentrique et leur comportement hors norme dérangeaient. En Italie, c'était un travail d'abord social : une partie de la population prend en charge les patients (pour en faire des ouvriers). En France, il y a eu le courant autour de La Borde et les lieux de vie (Sigala). Les lieux de vie sont maintenant institutionnalisés. L'antipsychiatrie et l'alternative à la psychiatrie n'existent plus.

M. A. : L'influence italienne, on la sentait, ça faisait débat. Mais il y a eu de l'incompréhension. En octobre 2010, Jacques Lesage de la Haye est intervenu lors de la deuxième «Nuit De Resistance» au Vinatier. Ce qu'il a dit m'a beaucoup plu. «L'ouverture des HP a été détournée par les gestionnaires». On pouvait rêver ; mais aujourd'hui, on ne peut plus rêver : c'est la rentabilité qui prime.

D. : Quelle est votre opinion sur la loi «180» promulguée en 1978 en Italie, deux ans avant la mort de Basaglia ?

J. L. S. d. L. H. : Quand la loi «180» a été appliquée (fermeture des Hôpitaux Psychiatriques), 5000 patients se sont retrouvés en prison [généralement suite à des agressions envers d'autres personnes]. Cette loi a été appliquée pour des raisons marchandes et sécuritaires. En France, la prison compte environ 30% de malades mentaux. Le malade mental fait peur à «l'Homme de la rue». Il y a un raz-de-marée vers les cliniques privées. Elles ont récupéré les patients. On oublie la souffrance du patient et l'on instrumentalise la peur. Il faut lire le livre de Bernard de Freminville : «La raison du plus fort. Traiter ou maltraiter le Fou ». Seuls 1% des schizophrènes sont réellement dangereux.

M. A. : La fermeture des hôpitaux, on en voit encore les ondes. On vide parce qu'on veut fermer des lits, parce que l'hôpital coûte cher. Les patients se retrouvent à la rue, dans les gares et en prison. Ça donne des structures type Unité Hospitalière Spécialement Aménagée (UHSA). Prétexte «humaniste», mais objectif réactionnaire… Il faut donner des moyens, pour suivre la crise, faire de la prévention.

M. J. : La loi «180» a entraîné des incarcérations, 5000 malades mentaux en prison. Ça a entraîné plus de répression.

D. : Avez-vous entendu parler du groupe «Marge», du GIA, de «l'Autonomie Désirante» ?

[L'Autonomie désirante : à partir de 1977, certains autonomes se distinguent du reste de cette mouvance par leurs références au concept «d'autonomie désirante». Ils ne font en cela que reprendre le concept développé au même moment en Italie autour des «Indiens Métropolitains». Bob Nadoulek quitte alors «Camarades» et avec le groupe «Marge» va s'emparer très rapidement de cette étiquette de «désirants». Les désirants vont se distinguer de «Camarades» et de l'OCL en axant leur lutte sur des terrains qui sortent de la sphère strictement économique pour s'intéresser plus particulièrement aux désirs de l'individu. En ce sens, l'autonomie désirante se rapproche des situationnistes et des courants anarchistes individualistes. Le groupe «Marge» est né en 1974, il a vocation à rassembler l'ensemble des marginaux. (Note de l'interviewer)]

M. J. : J'ai été à la fondation du GIA. Il y a eu des groupes «soft» comme Aerlip et les «Cahiers pour la Folie». Il y a eu le GIA et Michel Foucault. Les différents courants de l'extrême gauche se sont confrontés à la mouvance maoïste. Puis les trotskystes ont noyauté le GIA. Ensuite est venue la vague situationniste. Je me sentais proche des italiens pour des raisons politiques. Ce qui m'intéressait, c'est la volonté plus large, l'expérimentation sociale, la transformation des rapports sociaux. J'étais militant à la «Gauche Prolétarienne». L'affrontement raison-déraison : ça n'allait pas. La valorisation de la folie, ça ne m'allait pas non plus.

D. : Comment voyez-vous le Sozialistisches Patientenkollectiv/Patientenfront (Heidelberg) [SPK/PF(H)] où ont milité des membres de la RAF, dont le slogan était : «Faire de la maladie une arme ! », qui ont occupé des amphis, le bureau du directeur de la Clinique de Heidelberg, et se sont organisés contre la «classe des médecins», se sont radicalisés et ont subit la répression policière (emprisonnement d'Huber) ?

M. J. : Le SPK ? Oui, on en parlait… Ça nous mettait mal à l'aise cette proximité avec la RAF. L'image était invalide ; ça dépassait l'entendement. Même les autonomes n'étaient pas pas là-dedans. Il y avait le contexte de la séparation de l'Allemagne en deux. Baader et la Fraction Armée Rouge produisaient des textes staliniens, c'était la Guerre Froide.

D. : La loi de 1990 a été réformée. Que pensez-vous des nouvelles dispositions légales en vigueur depuis le 1er août 2011 ?

J. L. S. d. L. H. : La loi de juillet 2011 est une loi sécuritaire. L'avocat et le juge sont des cautions de cette loi. De plus, il y a une surcharge de travail, des quantités d'affaires ne sont pas suivies.

D. : Pour vous, y a-t-il un lien direct entre Psychiatrie et Politique ?

M. J. : Oui, absolument. Pour plusieurs raisons : d'abord, la psychiatrie renvoie à la problématique de la liberté des personnes ; puis elle soulève la question du rapport des droits de la personne avec ceux des autres.

M. A. : La psychiatrie est un outil de certaines politiques.

J. L. S. d. L. H. : Les luttes politiques et les luttes «psy», c'est le même combat. J'utilise le concept de «Psychopolitique». La Psychiatrie *est* politique. La Psychiatrie est l'appareil d'Etat le plus normatif.

D. : Je pense qu'il y a un lien entre Norme et Pouvoir, qu'en pensez-vous ?

J. L. S. d. L. H. : La Norme est créée par le Pouvoir qui s'oppose à ceux qui sont en marge et qui se rebellent.

M. A. : Oui, la Folie est une affaire de norme. Oui, il y a un rapport entre norme et pouvoir. Des choses inconcevables à une certaine époque le sont devenu bien après.

D. : Que pensez-vous des UHSA ? (la première a «ouvert» ses portes en avril 2010 au Vinatier après une cérémonie d'inauguration où étaient Bachelot : ministre de la Santé, Hortefeux : ministre de l'Intérieur, Simone Weil, et plein d'officiels sous haute surveillance policière).

M. J. : Il y a d'autres solutions. Il faut être vigilants. Il y a nécessité d'un contre-pouvoir. J'invite à lire «La Séquestrée de Poitiers» d'André GIDE.

D. : Quel est le rôle des grands trusts pharmaceutiques dans la psychiatrie ?

M. J. : On l'avait dénoncé avec Zarifian, ce psychiatre s'opposant au tout-médicament. On avait dénoncé le pouvoir de l'industrie et des logiques commerciales et la marchandisation.

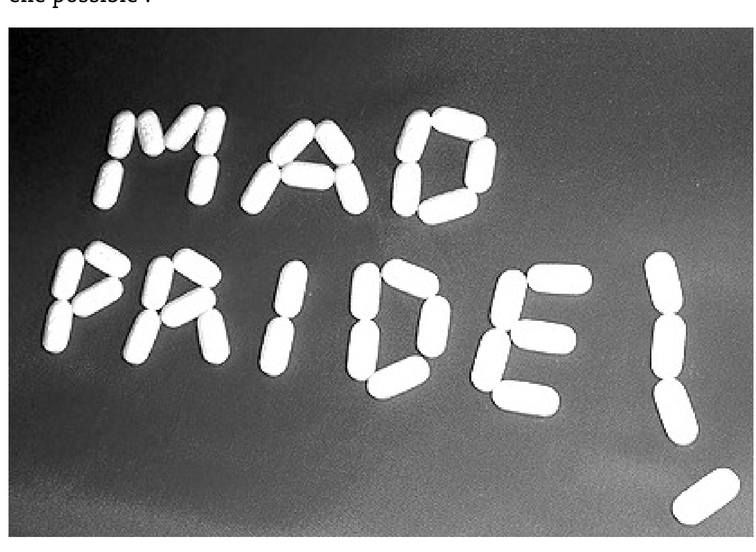
D. : La relation Soignant-Soigné est-elle une relation autoritaire ?

M. J. : Oui, souvent… et inégalitaire ! C'est une relation de pouvoir.

D. : Comment envisager une autre relation Soignant-Soigné ?

M. J. : Introduire du «Tiers». Un médiateur pour qu'il y ait moins de face-à-face.

D. : Une psychiatrie alternative est-elle possible ?



M. J. : Oui, mais dans la désinstitutionalisation !

D. : Avez vous des films à conseiller sur la psychiatrie.

M. J. : «Family Life» de Ken Loach et «Histoire de Paul» de René Féret (1975).

M. A. : «Vol au-dessus d'un nid de coucous» de Milos Forman.

D. : La société capitaliste et marchande est-elle folle, dans le sens où les anti-psychiatres disaient que «c'est la société qui est folle, pas les fous» ?

M. J. : Non, elle est très rationnelle, au contraire. Elle est structurée autour du profit.

M. A. : La société capitaliste est folle et sans avenir pour le Monde. C'est pas une douce folie, mais une folie furieuse et autodestructrice.

J. L. S.d. L. H. : La société capitaliste est folle. Elle fonce dans le mur. On voit les premiers soubresauts de son agonie.

D. : Pensez-vous qu'on est tous fous ?

M. A. : Oui, on est tous fous. On a la capacité de se caser dans certaines normes. À d'autres moments, on ne peut plus.M. J. : Oui… tous fous. Mais, les fous ont à nous apprendre.

J. L. S. d. L. H. : Nous sommes tous fous. L'important est de savoir comment nous gérons notre folie.

Suite à cette interview, je souhaite apporter mon point de vue pour continuer le débat

La psychiatrie est, comme le dit Jacques, un instrument de régulation sociale et de répression, mais pas seulement. Elle a été le terrain, au cours du vingtième siècle surtout, d'affrontements idéologiques autour de certains enjeux, notamment la Folie, l'enfermement, la liberté, les thérapies. Elle est un appareil d'Etat, mais pas seulement.

Au cours des années 1960-1970, la psychiatrie s'est libéralisée, en réaction à la période «asilaire» (1) et à ce qui s'était passé en Allemagne et en France pendant la Deuxième Guerre Mondiale. Il y a eu les 100.000 malades mentaux exterminés en Allemagne par les nazis et les 50.000 patients morts de faim dans les asiles français sous Pétain : dans de nombreux asiles, la nourriture des malades fut détournée par les soignants pendant la guerre et ceux-ci se retrouvèrent sans rien à manger. Antonin Artaud (le poète) est revenu de l'asile de Rodez complètement détruit, ravagé par les souffrances de la folie mais aussi par les séances d'électrochocs pratiqués sans anesthésie ; il avait perdu ses dents, son visage était méconnaissable, il était épuisé et au bord de la mort. Il décédera deux ans après son retour de Rodez, en 1948.

(1) La période asilaire : débute après la révolution française et finit dans les années 60 avec la mise en place du secteur psychiatrique et des structures extra-hospitalières. Dans cette période, l'asile est le lieu de vie obligatoire du patient : l'asile est comme une petite ville qui fonctionne de façon autarcique. A partir des années 60, le patient n'est plus «emprisonné» à l'hôpital, et a la possibilité de se faire soigner à l'extérieur. L'enfermement cesse d'être à la base de la psychiatrie : c'est la fin de «l'hospitalo-centrisme». Depuis les années 90, on assiste à un retour de la forme asilaire, mais modernisée «high-tech».

La psychothérapie institutionnelle et l'antipsychiatrie vont profondément changer la psychiatrie, et les conditions de vie des patients vont considérablement s'améliorer après plus de trente ans de luttes militantes car la libéralisation de la psychiatrie ne s'est pas faite toute seule.

La psychiatrie a été le terrain de combats à l'intérieur, par des médecins comme Bonnafé, Laing, Cooper, Basaglia et bien d'autres. Mais aussi à l'extérieur, par le combat de militants politiques, d'extrême-gauche surtout. Le combat contre l'arbitraire en psychiatrie s'est articulé autour d'autres combats, ceux des marginaux notamment. Ceux qui se battaient contre la normalisation psychiatrique et pour une psychiatrie alternative étaient souvent les mêmes qui se battaient pour les droits des homosexuels, des femmes, contre la guerre du Viet-Nam, contre le racisme, etc, et qui participaient aux luttes ouvrières. Des intellectuels comme Foucault, Sartre, Deleuze, et bien d'autres vont participer à ces luttes et les enrichir de leur point de vue théorique.

Aujourd'hui, en pleine contre-révolution capitaliste, le mouvement s'est inversé. La bourgeoisie et l'Etat sont lancés dans une «contre-offensive» qui a pour but notamment de détruire tous les acquis des luttes depuis 1945 et même avant. L'hôpital psychiatrique coûte trop cher pour les classes dirigeantes. L'argent que l'Etat verse aux banques doit être récupéré sur les dépenses de santé, entre autres.

D'ailleurs, le capitalisme peut très bien se passer des hôpitaux psychiatriques. Il l'a montré en Italie, avec la loi dite «180». Les malades sont renvoyés dans leur foyer ou à la rue pour faire place à d'autres malades. Il faut que «ça tourne», que ça soit rentable, l'hôpital est devenu une entreprise comme les autres avec son management et ses comptables. Les malades riches s'offrent des cliniques de luxe avec chambre individuelle et des services réservés aux privilégiés. Seulement voilà : les malades à la rue ou logés chez des «marchands de sommeil» se clochardisent souvent, sont abandonnés par les équipes soignantes (seuls subsistent quelques rendez-vous au cours desquels le patient va recevoir son injection «retard» après un bref entretien). Ils sont repris en charge par des familles épuisées. Beaucoup des patients abandonnés vont «revenir» à la psychiatrie par la voie juridique, au cours d'une rechute violente ou une tentative de suicide.

De plus, les prisons débordent de malades mentaux (on parle de 30%). Ces malades mentaux en prison ne peuvent pas être pris en charge par les HP classiques. On a donc créé des hôpitaux-prison : les UHSA, où cohabitent infirmiers et surveillants de prison. Nous devons lutter contre la création de nouvelles UHSA et combattre l'idéologie qui accompagne la création de ces unités hyper-carcérales !

La psychiatrie est un lieu où cohabitent et s'affrontent plusieurs pouvoirs

Pouvoir de l'Etat et de sa bureaucratie, renforcé par la nouvelle loi en vigueur depuis le 1er août 2011 (cf. article suivant). Pouvoir médical, diminué par les nouvelles dispositions légales mais qui, par le passé, était bien présent, notamment sous l'égide de l'Ordre des Médecins, créé en France en 1941 sous Pétain. Corporation des médecins, qui d'un côté se serrent les coudes, et de l'autre côté se disputent leur parcelle de pouvoir. Certains médecins engagés ont rompu avec cet appareil d'Etat et ont choisi ouvertement de s'opposer à la fonction normalisatrice et policière de la psychiatrie d'Etat. La corporation des infirmières (et infirmiers) est hétérogène. Travailleurs sociaux, ils sont tiraillés entre la nécessité du soin à dispenser aux patients et l'obligation professionnelle de respecter certaines dispositions légales. Certains vivent mal ces contradictions et ont un comportement critique, ou s'engagent dans l'activité syndicale ou politique. La difficulté de la lutte en psychiatrie provient aussi de cette mentalité de «bonne sœur» encore présente dans la profession, où des soignants se voient investis d'une mission quasiment divine. J. Lesage de La Haye a tenté à Ville-Evrard en 75-77 de regrouper des élèves-infirmiers autour d'une critique radicale de la psychiatrie. Aujourd'hui, ce projet est quasiment irréalisable, tant le poids de l'idéologie dominante pèse sur les élèves infirmiers, devenus des étudiants spécialisés et évalués en fonction de critères très sélectifs. La tentative par l'Etat d'imposer l'Ordre Infirmier, calqué sur l'Ordre des Médecins, a partiellement échouée (98% des infirmiers se sont abstenus lors des élections des représentants de l'Ordre Infirmier). Fonctionnaires dans la psychiatrie d'état, les infirmiers sont aussi des salariés et se rangent parfois du coté du prolétariat en compagnie des ouvriers qui travaillent dans les hôpitaux. Il arrive que les réflexes de classe prennent le dessus sur les illusions corporatistes véhiculées par certains syndicats catégoriels et «corpos», très présents chez les cadres infirmiers et dans l'administration.



Comme nous le savons, l'Etat n'est pas progressiste, y compris dans les anciens régimes qui ont mis en place un capitalisme d'état comme en URSS. On sait comment le pouvoir en URSS a utilisé la psychiatrie pour museler l'opposition et les dissidences.

LA PSYCHIATRIE, C'EST D'ABORD LA NORME ET LE POUVOIR

La nécessité du soin à dispenser l'a amené à recourir à la corporation médicale, elle-même difficile à museler dans certains cas, et aux travailleurs de la santé, solidaires parfois des autres travailleurs. Des groupes maoïstes et libertaires ont tenté dans les années 70 de rapprocher les travailleurs sociaux de la marge, le «lumpen-prolétariat» constitué de malades mentaux pauvres, de marginaux, handicapés, prostituées et toxicomanes. Cette tentative a échoué et n'est malheureusement plus qu'un lointain souvenir. La psychiatrie est cependant toujours un enjeu de la lutte de classes. La transformation des rapports sociaux passera par la mise en place d'une «autre psychiatrie» qui mettra à l'ordre du jour la solidarité entre les malades mentaux et le reste de la société, et en replaçant l'écoute de la souffrance du patient au centre du travail du soignant et de ceux qui entourent le «Fou».

Dominique

Norme et maladie mentale

Un exemple historique : l'extermination des malades mentaux par les nazis

Par ce texte, j'ai voulu revenir sur cet épisode de l'histoire du nazisme, peu connu mais qui me semble très important et en lien avec l'actualité. Ce texte, plutôt historique, est tout à fait en lien avec une réflexion sur la norme, le pouvoir, la maladie mentale et la folie et a de ce fait toute sa place dans un dossier sur la psychiatrie policière.

N'étant ni un théoricien, ni un historien, j'ai préféré proposer des pistes de réflexion. Celles-ci ne sont pas forcément nouvelles, mais de temps en temps, je pense qu'il est nécessaire de revenir sur certains épisodes historiques, les événements du passé pouvant, à tout moment, devenir des questions d'actualité. On le voit avec la résurgence du Fascisme dans certains pays d'Europe comme la Hongrie, où des bandes fascistes se livrent à de véritables pogroms contre les Roms. De fait, je me sens directement concerné en tant que soignant, mais aussi en tant que militant anticapitaliste et antifasciste.

J'ai parcouru donc l'œuvre d'Hannah Arendt et interrogé son concept de «banalité du mal», en lien avec le procès d'Eichmann à Jérusalem au début des années 60, procès auquel elle avait assisté et qui servira de base de départ à une réflexion philosophique et politique.

Hannah Arendt a étudié le totalitarisme, et, même si on ne partage pas pas ses points de vue, son analyse est intéressante et utile pour nous à plus d'un titre. De plus, et là nous sommes en lien avec la question de la norme et de la maladie mentale, j'ai essayé de mettre en lien la pensée d'Arendt avec des faits qui se sont produits en 1940-1941 en Allemagne et même après. Ces faits : l'Aktion T4, ou le «programme d'euthanasie» (assassinat serait un mot plus adapté) mis en place par les nazis en vue de faire disparaître les handicapés mentaux ou physiques en utilisant des chambres à gaz.

Un autre auteur est mis à contribution : Alice Ricciardi von Platen et son livre «L'extermination des malades mentaux dans l'Allemagne nazie» paru dans la collection «Des travaux et des jours» en 2002, chez «érès éditeur», dans sa version française.

LE PLAN «AKTION T4»

«60.000 *Reichsmarks,c'est ce que cette personne atteinte de défauts héréditaires coûte au peuple durant sa vie. Camarade, c'est aussi ton argent.*»

(propagande parue dans «Le Nouveau Peuple», mensuel du Bureau de la politique raciale du NSDAP, le parti nazi, vers 1938 ; c'est l'affiche reproduite sur cette page)

«Aktion T4» est la désignation courante, utilisée après la seconde Guerre Mondiale, pour la campagne systématique d'assassinat par le régime nazi d'handicapés mentaux ou physiques, en utilisant des chambres à gaz. Bien qu'elle soit effectuée à l'insu des proches des patients concernés, et qu'elle n'avait pas pour but de mettre fin à des souffrances mais bien d'éliminer des individus considérés par les nazis comme une charge pour la société, cette campagne est également connue sous le nom de «programme d'euthanasie». (1)

En tant qu'il était la forme la plus barbare du capitalisme, le nazisme ne réservait aucune place, encore moins ne faisait preuve d'aucune empathie ou n'éprouvait aucun sentiment de pitié, pour les personnes handicapées, et en premier lieu les malades et handicapés mentaux.

(1) On peut aller voir par exemple le site wikipédia pour un historique plus complet http://fr.wikipedia.org/wiki/aktion_4





Château d'Hartheim, centre de meurtre par euthanasie où des personnes atteintes de handicaps physiques et mentaux furent tuées par le gaz et par des injections mortelles.

Il n'était pas question pour les nazis de soulager une souffrance ou de mettre en place des soins pour les malades mentaux. Les nazis, parvenus au pouvoir avec l'aide des barons de l'industrie lourde allemande (Thyssen, Krupp, etc…) étaient, entre autres, ceux qui devaient imposer une économie capitaliste de type nouveau pour faire face aux contradictions du capitalisme en panique après la crise de 1929. Le capitalisme National-Socialiste avait besoin d'ouvriers, de paysans, de soldats, de femmes au foyer et «fertiles» pour perpétuer la «pureté de la race aryenne» [sic], pour construire des autoroutes, des armes, des stades et produire de l'acier. Tout ceci en vue de s'affronter plus aux impérialismes américain, anglais et français et pour envahir l'Union Soviétique, «ennemie idéologique» proclamée des nazis (même si Hitler et Staline vont s'allier le temps d'un pacte stratégique). Dans ce contexte, les malades mentaux, non-productifs, étaient condamnés à la stérilisation puis à l'extermination. Ceux qui vont exterminer «scientifiquement» les juifs, tziganes, prisonniers russes, homosexuels, socialistes, anarchistes, communistes, témoins de Jéhovah et résistants ne vont pas s'encombrer de scrupules pour éliminer celles et ceux qu'ils considèrent comme des «inutiles, assistés, des charges pour la société allemande» [resic]. Les nazis ne feront pas dans la philanthropie et l'humanisme avec les malades mentaux.

Dés le 15 juillet 1933, six mois après la prise de pouvoir par le Parti National-Socialiste, la «loi d'hygiène raciale» est votée par le Parlement allemand. Très vite, les nazis vont passer à l'acte. Un site web sur le handicap a fait un article intéressant sur le sujet, donc nous reproduisons quelques extraits instructifs :

« Sur les 100.000 sourds allemands d'alors, le tiers a été stérilisé. Les réfractaires étaient déportés. Parmi les sourds, des groupes nazis s'étaient constitués, leurs membres dénonçant ceux qui refusaient la stérilisation. L'Eglise elle-même milita pour la stérilisation. Des enquêteurs se rendaient dans les écoles pour recenser, avec l'aide du corps enseignant, les sourds à «traiter». Il n'était pas fait exception des personnes handicapées, bien au contraire, dans la politique d'extermination des juifs : les chercheurs estiment à 6.000 le nombre de sourds juifs qui ont été déportés dans les camps de la mort.»

La population allemande est soumise alors à un déferlement de propagande. Un «darwinisme» social teinté d'eugénisme est mis à contribution. Des ouvrages reflètent cette idéologie nauséabonde, en vogue depuis les années 1880-1890, mais qu'on retrouve encore aujourd'hui sous des versions édulcorées dans certains discours d'organisation fascistes. Par exemple, dans un livre nommé «Une vie sans valeur», publié en 1920, le juriste Karl Binding et le psychiatre Alfred Hoche déballent un discours eugéniste «carrélien» (en référence à Alexis Carrel, théoricien eugéniste français, et fondateur de l'eugénisme) et raciste. Adolf Hitler déclara d'ailleurs dans «Mein Kampf» : «La nature ne destine à vivre que les meilleurs, et anéantit les faibles». Artur Nebe, le directeur le la police judiciaire du Reich, qui est directement impliqué dans le programme «Aktion T4», considérait lui-même les malades mentaux comme «des animaux à forme humaine». On peut dire de lui qu'il représente également, comme Eichmann, l'archétype même du fonctionnaire zélé qui obéit aux ordres de ses supérieurs.

LES MALADES MENTAUX FURENT LES PREMIERS GAZÉS

Il est peu connu, mais important de signaler, que les malades mentaux ont été les premières victimes de l'extermination de masse. Dans un premier temps l'extermination s'est faite soit dans des «unités mobiles», c'est à dire des camions fermés hermétiquement, soit par injection létale. Puis ces procédés n'étant pas assez efficace, on utilisa des chambres à gaz construits dans des «centres d'euthanasie» qui accueillaient les handicapés. Par la suite, ceux-ci furent ensuite envoyés secrètement dans les camps d'extermination. Il est estimé qu'environ 100 000 personnes, handicapés physiques et mentaux, ont péri de ce programme d'extermination «thérapeutique». En 1946, l'Ordre des médecins allemands demanda à une commission médicale de rendre compte du procès de médecins ayant comparu au tribunal de Nuremberg. Il y avait non seulement les médecins des camps de concentration ayant pratiqué des expériences sur les prisonniers, mais aussi des médecins et des fonctionnaires impliqués dans le «programme d'euthanasie» (Aktion T4) décrit plus haut. Quand la commission publia son rapport, l'Ordre des Médecins ne voulu pas que la population soit informée de l'activité de si nombreux médecins aux postes de commandement des lieux d'extermination. C'est en effet l'ensemble de la profession qui était mise en cause.

Ainsi, «l'euthanasie» des malades mentaux et des handicapés allemands préfigure l'extermination systématique des Juifs dans les camps de la mort, mise en œuvre à partir de 1942. L'extermination des malades mentaux par les nazis est venue de loin, idéologiquement parlant. Le modèle aryen est la norme, celui qui ne correspond pas à cette norme est systématiquement persécuté ou éliminé. Pour les nazis, la norme est l'aryen, fort, blond, sportif, dynamique et jeune ; les autres étant des «dégénérés» (d'où la dénomination «art dégénéré» pour désigner tout ce qui n'était pas l'art officiel nazi). Leni Riefenstahl, la cinéaste officielle du régime nazi, filme les «beaux aryens sportifs» lors des Jeux Olympiques de Berlin en 1936, imposant ainsi un modèle-norme et un exemple à suivre pour les jeunes allemand-e-s. Goebbels fait dans ses discours l'éloge de l'aryen type et de l'art officiel allemand qui reproduit jusqu'à la nausée l'archétype de la race supérieure. Celui qui n'est pas dans la norme sera éliminé. Les artistes expressionnistes allemands sont qualifiés de dégénérés notamment car ils représentent des personnages faméliques, aux traits déformés par l'angoisse, ce que ne supportaient pas les Goebbels, Goering et compagnie. Les malades mentaux, évidemment, ne correspondent donc pas à la norme nazie…

On s'aperçoit que l'idéologie nazie, ciment d'un régime totalitaire, repose fortement sur un modèle qui relève de la «norme», imposée par la propagande mais aussi la menace de la répression. Beaucoup ont accepté de se conformer, sincèrement ou pas, à cette normalisation (c'est schématiquement ce que dit Arendt dans ses ouvrages sur le totalitarisme). Le régime nazi illustre ainsi à l'extrême quelque chose qui nous semble très important et sur lequel nous allons continuer notre réflexion : la norme est imposée par une majorité dominante à une minorité dominée.

Dominique

Refusons l'application de la nouvelle loi sur la psychiatrie !

Depuis le 1er août, la loi du 5 juillet 2011 relative «aux droits et à la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques...» est entrée en vigueur. La logique sécuritaire qui soustend cette loi fait l'amalgame entre maladie psychique et dangerosité. Le «programme de soins contraints», introduit un contrôle illimité des malades, dans la droite ligne des politiques sécuritaires. Les procédures d'admission en hospitalisation contrainte sont facilitées et les pouvoirs du préfet renforcés.
Le contrôle systématique du juge des libertés et de la détention (JLD) pour tout malade hospitalisé plus de 15 jours, contre sa volonté, constitue toutefois, une véritable avancée. Le psychiatre, le directeur, le préfet partagent désormais la responsabilité de décider d'une privation de liberté pour contraindre aux soins. Le patient est (enfin) une personne qui a des droits, notamment celui de ne pas être privé de liberté sur simple décision administrative comme c'était le cas dans la loi de 90. Cependant, les juges, amenés à prendre des milliers de décisions, n'ont pas reçu de moyens supplémentaires.

LES PROCÉDURES DE SOINS SOUS CONTRAINTE

Jusqu'à présent, en France, il y avait deux grands types de placement à l'hôpital : l'hospitalisation libre et celle sous contrainte, à la demande soit d'un tiers, soit du préfet ou du maire. Désormais, ce sont les soins qui peuvent être contraints. Dans le cas de ces décisions sans consentement, le juge doit désormais donner son accord au bout de deux semaines, et le réitérer tous les six mois. La loi crée une nouvelle hospitalisation pour péril imminent, signée par le directeur de l'hôpital. (voir encadré)

LA CRÉATION D'UN COLLÈGE DE SOIGNANTS : UN DISPOSITIF DE CONTRÔLE RENFORCÉ QUI TIENT COMPTE DES « PRÉCÉDENTS MÉDICAUX »

Un psychiatre, un membre de l'équipe pluridisciplinaire participant à la prise en charge du patient, et un psychiatre n'y participant pas, forme ce collège, dont l'avis est requis pour la demande de main levée de certains patients «présumés potentiellement dangereux». Dans ces cas, les deux expertises ordonnées par le préfet doivent être concordantes à l'avis du collège médical pour que la décision de main levée soit prise.

La création d'une nouvelle catégorie de patients supposés dangereux sur leurs seuls antécédents, avec constitution d'un fichier informatique. Cette disposition ouvre la perspective d'un fichage national généralisé de toute personne bénéficiant de soins spécialisés. Elle fait l'amalgame entre «folie» et «dangerosité» justifiant ainsi la mise en place d'une politique de la peur, d'une société sous surveillance.

LE PROGRAMME DE « SOINS... CONTRAINTS » : UNE INTRUSION DANS LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES QUI N'EST PAS LIMITÉE DANS LA DURÉE. LA CONTRAINTE ET LE CONTRÔLE SOCIAL SONT ÉRIGÉS COMME MODÈLES D'ORGANISATION DU SOIN

Toute entrée dans les «soins contraints» débute par une hospitalisation de 72 heures. Après cette période, les médecins proposent au directeur, ou au préfet pour les SDRE, la forme de la prise en charge : levée de toute forme de contrainte, poursuite de l'hospitalisation complète ou «programme de soins ambulatoires contraints». Y sont définis, les modalités de soins imposées, leurs lieux d'exécution (hospitalisation à temps partiel, consultations, visites à domicile) et leur périodicité. Si le patient «n'honore» pas ses obligations, le psychiatre en informe le directeur, le cas échéant le préfet, et propose une ré hospitalisation complète.

Ce programme de «soins contraints», n'imposant pas une hospitalisation continue, n'est pas soumis au juge des libertés et de la détention. Ainsi un «programme de soins» fixé avant l'expiration des quinze jours d'hospitalisation complète, qui comprendrait 1 heure de sortie par jour, n'est pas considéré comme une privation de liberté suffisante pour nécessiter son contrôle par le JLD !

LE CONTRÔLE PAR LE JUGE EN AUDIENCE

Parce qu'elle est une mesure privative de liberté, le législateur est précis : le malade doit être conduit devant le JLD avant expiration d'un délai de quinze jours. *Le JLD n'intervient pas là pour juger de la culpabilité d'une personne, il intervient en tiers comme garant de la liberté de cette personne. Il ne juge pas non plus, de la «folie» d'une personne il rend une ordonnance de maintien ou de mainlevée d'une procédurede privation de liberté.* Le JLD, au vu de deux certificats médicaux vérifie si l'hospitalisation continue est toujours nécessaire. En cas de prolongation de l'hospitalisation, la saisine automatique du JLD se fait à nouveau à 6 mois, un an, etc…

Sachant que ce dispositif est lourd, le législateur autorise la visioconférence, ainsi que la justice dite foraine, c'est-à-dire le JLD se déplaçant à l'hôpital. *«Vous*

La loi prévoit 4 modalités d'entrée à l'hôpital en l'absence de consentement :
Soins à la Demande d'un Tiers (SDT) : 2 certificats médicaux dont un n'émanant pas d'un psychiatre exerçant dans l'établissement d'accueil, une demande de tiers, la décision du directeur.
Soins à la Demande d'un Tiers en Urgence (SDTU) : 1 seul certificat, émanant le cas échéant d'un psychiatre exerçant dans l'établissement, la demande d'un tiers, la décision du directeur.
Soins de Péril Imminent (SPI) : Un seul certificat émanant d'un psychiatre n'exerçant pas dans l'établissement, absence de tiers, décision du directeur.
Soins sur Décision d'un Représentant le l'Etat (SDRE) : Un seul certificat médical d'un médecin n'exerçant pas dans l'établissement d'accueil, (la notoriété publique vient d'être supprimée), décision du préfet, du maire ou du commissaire de police à Paris. Pour ces derniers, au nom des «exigences liées à la sûreté des personnes et à l'ordre public», le préfet peut décider de modifier la forme de la prise en charge de la personne malade.
Il peut aussi maintenir une hospitalisation malgré la demande de main levée par le psychiatre et le directeur. Dans ce cas c'est le JLD qui arbitre le désaccord préfet/psychiatre.
La saisine du Juge de Liberté et Détention est faite par le directeur pour les SDT, SDTU et les SPI, et par le préfet pour les SDRE.

Les dérapages se succèdent depuis le 1er août, date de l'application sur les soins sans consentement en psychiatrie selon *«Mediapart, les Contes de la folie ordinaire»*. Opérations de police pour forcer des malades à se rendre à l'hôpital, ou au contraire, refus d'hospitalisation pour des personnes en très grande difficulté. C'est un système totalement emballé et absurde qui semble s'activer, au détriment des patients.

Une mère compte porter plainte contre l'opération de «police médicale» que sa fille schizophrène a subie. Cette jeune femme de 27 ans, sous le coup d'une obligation de soins, a prévenu l'hôpital qu'elle arrivait, pour faire une injection retard. A son arrivée à la gare, le train a été bloqué par une équipe de 10 personnes dont des policiers, infirmiers, ambulanciers afin de l'emmener de force à l'hôpital. La mère de la jeune femme ne conteste pas la nécessité d'une hospitalisation pour sa fille, mais ne peut accepter la méthode employée, totalement démesurée et traumatisante pour celle-ci.

A Lyon, une rue a été bloquée par un nombre impressionnant de policiers casqués pour «chercher» un patient qui ne voulait pas ouvrir sa porte.

A Marseille, Serge Partouche, un autiste de 48 ans est mort mercredi 21 septembre, à plat ventre, le visage en sang, menotté par 3 policiers dont l'un à genoux sur son dos. Les forces de l'ordre avaient été appelées par une voisine en conflit avec les parents. Serge n'avait jamais été violent ni menaçant.

A l'opposé, le 14 septembre, une mère de famille a perdu son fils qui s'est jeté sous un camion. Une demande d'hospitalisation en clinique lui avait été refusée quelques jours auparavant au service des urgences. Le motif donné par le CISS (Collectif Interassociatif Sur la Santé) : les dépressifs n'ont pas le choix de leur hôpital. Le jeune homme, demandeur d'une prise en charge en clinique ne voulait pas retourner à l'hôpital mais avait accepté de repartir avec des médicaments. Aucune ordonnance n'a été fournie par le médecin des urgences.



imaginez un grand délirant se laisser filmer et parler devant une caméra», s'insurge le Collectif des 39 contre la nuit sécuritaire. *«Nous sommes radicalement contre la visioconférence»* annonce le Syndicat de la magistrature. Toutes les audiences sont publiques. Les ruptures du secret professionnel rendent publiques la souffrance des personnes déjà fragilisées. Bizarrement, le conseil de l'ordre des médecins se tait face à cette transgression inédite.

Cette loi prend des allures de véritable casse-tête pour ceux qui doivent l'appliquer

Depuis Août, l'inflation quotidienne des procédures administratives (près de 30 types de certificats médicaux à rédiger désormais selon les situations d'hospitalisation) desservent le temps et les moyens accordés aux soins réels des patients hospitalisés et suivis en ambulatoire.

Résister, désobéir pour ne pas devenir des auxiliaires de police

La dégradation continue des moyens en psychiatrie fait qu'aujourd'hui un nombre toujours plus important de personnes en souffrance psychique se retrouve à la rue sans soins, finit en prison sans même parfois savoir pourquoi, et a une espérance de vie largement diminuée par rapport au reste de la population. La loi du 5 juillet ne respecte pas le droit, en particulier les libertés individuelles et l'intimité de la vie privée. Des psychiatres, des Centres Médico Psychologique ont déja annoncé qu'ils n'appliqueraient pas la loi, mais sur le terrain la résistance a du mal à s'organiser.

Pour les personnels de santé, ce doit être l'occasion d'opposer leur rôle soignant à celui d'auxiliaire de police, ou de contrôle social ; de revendiquer les effectifs et la formation sacrifiés depuis vingt ans au détriment des conditions de soins et de travail ; de se préparer à la lutte contre le plan santé mentale annoncé par le gouvernement. Les équipes soignantes, psychiatres et paramédicaux peuvent refuser aux directeurs et préfets les informations leur permettant un fichage des «malades présumés potentiellement dangereux», mais au contraire informer les personnes hospitalisées, afin qu'elles ne tombent pas dans la trappe psychiatrique que cette loi organise, mais accèdent aux soins psychiques auxquels elles ont droit (et notamment le droit à être assisté par un avocat).

Psych'O



Poitiers Expulsion d'un squat : 47 gardes à vue, 5 inculpations

Ce qui s'est passé le week-end des 5 et 6 novembre 2011 en dit long une fois de plus sur la volonté des autorités locales (police et mairie socialiste) d'annihiler toute tentative de lutte sortant des cadres préétablis.

L'action, portée par une cinquantaine de personnes, avait pour but d'occuper une grande maison bourgeoise vide au 144, avenue de Nantes, pour un week-end, d'organiser des débats sur la vague de rénovation urbaine (gentrification) qui s'opère à Poitiers et au-delà. C'était une action concrète dans la mesure où des personnes ont voulu investir une maison qui va être détruite pour construire le Viaduc des Rocs. C'est un ouvrage qui s'inscrit dans le projet urbain "Coeur d' Agglo", réalisé par un géant mondial du BTP, le groupe Vinci.

Face à cette envie de vouloir ouvrir un lieu vide, destiné à être démoli, appartenant à la mairie, les flics ont fait leur "sale" boulot . Grâce à des voisin.e.s apeuré.e.s par l'ouverture d'une maison vide, la police a débarqué assez rapidement (à moins que cette dernière n'ait déjà été mise au courant). Les occupant.e.s se sont barricadé.e.s pensant qu'il.le.s auraient la paix un petit moment, mais c'était sans compter sur la détermination policière : elle a procédé à la destruction de la barricade de fortune, et a démoli les carottes de forage du chantier. Dans la foulée, les policiers et gendarmes, avec à leur tête M. Papineau, ont procédés à l'expulsion massive des occupant.e.s.

Ces derniers ont souhaité, vu le désavantage du rapport de force, sortir sans problème face aux forces de l'ordre, solidaires, en groupe et en rester là : être expulsé.e.s sans souci. Ce ne fut pas le cas, car telle est la règle de la guerre sociale en cours. Ce que le Directeur Départemental de la Sécurité Publique (DDSP) nomme devant les cameras de France 3 comme petite bousculade était en réalité un véritable coup de pression : deux personnes ont subi des décharges électriques de Tazer de la part d'un gendarme. Ce qui a eu pour but de mettre au pas le reste du groupe ! S'ensuit un véritable délire policier : mettre 47 personnes en garde-à-vue !

La plupart des gardé.e.s à vue, inconnu.e.s des flics, leur ont tenu tête et ont tu leur identité, de sorte qu'il.le.s les ont relâché.e.s sans même savoir qui il.le.s étaient. D'ailleurs, autant dire qu'a 47 personnes, il y a eu des moments où les gardés à vue se sont sentis forts, loin de l'impuissance ressentie d'habitude : chants, mise en déroute d'identification personnelle et autre combine qui peuvent autant que faire ce peut mettre un petit grain de sable dans la machine répressive. Mais il en a été autrement pour cinq personnes, connu.e.s de la justice et de la police pour leur participation aux luttes locales émancipatrices contre la main mise totalitaire du capital. Il.le.s ont été gardé.e.s à vue plus longtemps, ont été présenté.e.s devant le procureur (qui leur a signifié leur mise en examen) puis devant le juge des libertés et détentions (qui les a placé.e.s sous contrôle judiciaire, il.le.s doivent pointer une fois par semaine jusqu'à leur procès).

Pendant ce temps, une cinquantaine de personnes attendaient devant le palais de justice qu'on libère leurs compagnons. La présence policière se faisait oppressante : les gens ont été filmé.e.s de loin et un commissaire a effectué un tour rapproché du groupe, caméra au poing.

Face à cela, seules deux banderoles permettaient de se protéger des objectifs indiscrets. Jusqu'à l'arrivée sur place du DDSP, qui a été manifestement fort ennuyé par la présence d'une banderole qui clamait "Flics hors de nos vies, hors de nos villes" et d'une autre disant "La police et la mairie nous dégagent. Vinci aménage". Il a prestement dérobé la première et a tenté (aidé de ses sous-fifres) d'arracher la deuxième des mains des gens, qui l'ont victorieusement défendue.

Au final, les cinq prévenu.e.s sont sorti.e.s du palais de justice, muni.e.s d'une invitation à venir le jeudi 8 décembre prochain, se défendre de l'accusation de "participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens", ainsi que pour l'un des mis en examen "usurpation d'identité" . Il s'agit là encore de l'application de la loi Estrosi-Ciotti dite "antibande", le tout nouveau nouveau joujou législatif qui permet, depuis 2010, de rendre n'importe qui responsable de presque n'importe quoi, puisqu'il juge des intentions (dont on ne discute pas). Joujou précédemment utilisé contre sept personnes pour une manifestation nocturne de soutien aux migrant.e.s le 5 février dernier.

Nous prenons bonne note de cette volonté délibérée de casser des gens qui s'organisent. En réaction, nous ne pouvons qu'unir nos forces pour tenter de mettre en échec ces dispositifs répressifs ainsi que l'organisation humaine faite d'autorités et de hiérarchies , qui les rend nécessaires. Et bien sûr nous désirons que la solidarité avec les gens qui font face à la répression, ici ou ailleurs, se manifeste sous toutes les formes possibles.

Communiqué du Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux



Toulouse Solidarité avec les inculpé-e-s de Toulouse : libération et arrêt des poursuites !

Le 5 juillet dernier, une dizaine de personnes ont pénétré dans les locaux de la Protection judiciaire de la jeunesse, à Labège dans la banlieue de Toulouse, pour manifester contre l'incarcération des mineurs. Selon *La Dépêche* du 6 juillet, qui s'appuie sur les déclarations faites aussitôt à la presse par le procureur de la République Valet, ces personnes étaient « "armées" de bouteilles dont elles ont déversé le contenu sur les bureaux et les ordinateurs. Un liquide marron au relent d'ammoniaque et qui pourrait contenir de l'urine et des excréments humains ». Elles sont reparties « après avoir lancé des tracts qui contiendraient des propos injurieux sur l'action éducative menée par la PJJ ».

Si l'acte réalisé à Labège n'a pas été revendiqué, il est survenu quelques semaines après celui d'Orvault, en Loire-Atlantique, où des gens ont écrit sur les murs de la PJJ de Nantes : « L'EPM tue » à la suite du suicide d'un mineur placé dans l'établissement pénitentiaire pour mineurs de cette ville. Il a également eu lieu après la révolte des jeunes détenus à l'EPM de Lavaur, dans le Tarn, en mai – et alors que le Parlement s'apprêtait à adopter une refonte de l'ordonnance de 1945 sur la justice des mineurs, comprenant notamment la création d'un tribunal correctionnel pour les récidivistes de plus de 16 ans en ce qui concerne des délits passibles de plus de trois ans de prison.

Quatre mois plus tard mais « dans le cadre de l'enquête » sur l'action à la PJJ de Labège, une centaine de gendarmes ont opéré le 15 novembre à Toulouse une série de perquisitions et procédé à une dizaine d'interpellations dans plusieurs lieux d'habitation, pour l'essentiel des squats – embarquant au passage une famille de sans-papiers, et bien sûr ordinateurs et écrits divers. Ils ont placé en garde à vue six personnes (que la presse, comme à son habitude, et suivant en cela le ciblage policier destiné à criminaliser au maximum, s'est empressée de classer dans les « mouvances anarchistes »), et quatre d'entre elles se trouvent depuis en détention à la maison d'arrêt de Toulouse-Seysses. Les chefs d'inculpation retenus contre elles, ainsi que contre une cinquième personne relâchée mais placée sous contrôle judiciaire, ne sont rien moins que :

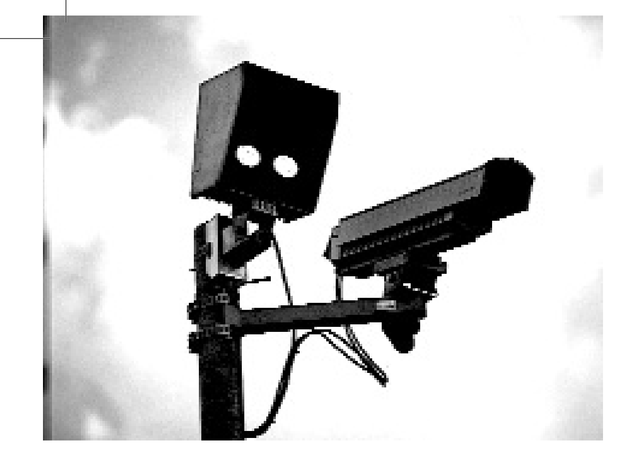
- participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destruction ou de dégradations de biens ;
- violence commise en réunion sans incapacité ;- dégradation ou détérioration du bien d'autrui commise en réunion.

De plus – et en dépit du fait que, au dire même du procureur Vallet, l'action menée « n'a finalement fait que peu de dégâts » –, le juge a refusé la mise en liberté provisoire des quatre prévenus au prétexte qu'ils et elles pourraient communiquer ensemble et prendre la fuite.

Le Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux dénonce à la fois la politique sécuritaire du gouvernement – dont la récente réforme sur la répression de la jeunesse ainsi que l'annonce d'un prochain décret permettant un fichage centralisé de la jeunesse (justice/école/santé) constituent des épisodes supplémentaires – et la répression menée à l'encontre des personnes actuellement incarcérées et poursuivies. Il leur exprime toute sa solidarité, et exige leur libération immédiate ainsi que l'arrêt des poursuites engagées contre elles.

Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux – antirep86@free.fr

Pour tout soutien, écrire au CAJ C/O Canal Sud 40 Rue Alfred Duméril 31400 Toulouse (soutien financier : chèques à l'ordre de Maria)





chroniques du contrôle et de la répression

Big Brother

Fichons les flics !

Le tribunal de Grande Instance de Paris a décidé, le 14 octobre 2011, de répondre à la demande du gouvernement français en proclamant l'interdiction du site Internet Copwatchnord-idf.org. En effet le ministère de l'intérieur avait porté plainte contre X pour injures et diffamations envers des fonctionnaires de police. Il ne s'agit pour l'instant que d'un référé dans l'attente d'une décision de justice sur le fond dont il ne faut se faire aucune illusion.
Ce site dont la fonction première est «de nous protéger de la police» entend dénoncer les violences et les bavures policières. Née aux Etats-Unis en 1990 cette pratique de vigilance a pour objectif de prévenir les violences policières et de tenter de mettre fin à l'impunité de ceux qui commettent des bavures. La justice a dit que ce site réalisait un «fichage» des forces de l'ordre. Les responsables de ce site ont réaffirmé «avoir établi des bases de données regroupant des informations sur des membres des forces de l'ordre, qui de par leur statut représentent l'Etat et la «République démocratique», et sont donc des personnes publiques de par leur choix professionnel. Ces bases de données sont des outils au service des individus amenés à rencontrer ces personnes publiques ; outils leur permettant de savoir à quoi s'en tenir». Pour clarifier leur démarche, les responsables de ce site ont écrit que «contrairement au gouvernement, nous n'avons que faire de leur vie privée sauf lorsqu'il s'agit de liens avec les différentes composantes de l'extrême droite. Des liens bien souvent gênants pour le gouvernement et les membres des forces de l'ordre concernés directement ou indirectement».

Rappelons que périodiquement des journalistes, des militants ou de simples passants ont des ennuis avec la police lorsque ceux-ci osent la filmer ou la photographier dans l'exercice de ses fonctions. Or, il n'existe aucun texte juridique interdisant de photographier ou de filmer les forces de l'ordre en action ; sauf pour des cas bien particuliers comme ceux des policiers protégés par le secret défense ou ceux qui se trouvent en contact avec le grand banditisme. Hormis ces circonstances particulières, le droit à l'image d'un flic est le même que celui de tout un chacun. Qu'on se le dise ! Le site Copwatch Nord-Paris-IDF vit toujours. La censure du pouvoir n'a pas réussi à avoir sa peau grâce aux sites miroirs (hébergement sur une ligne Internet personnelle située hors de France). C'est ainsi qu'il reste facilement accessible. Leur liste est sur : http://werebuild.eu/wiki/Copwatch.

Répression dans l'Education nationale et appel à la résistance

Une enseignante de Haute-Garonne, chargée de direction en classe unique depuis 8 ans à Izaut de l'Hôtel a été suspendue à partir du 1 septembre 2011. Elle est passée devant un conseil de discipline le jeudi 3 novembre à Toulouse. L'administration lui reproche de ne pas avoir renseigné Base-élèves et d'avoir refusé de faire passer les évaluations nationales en CE1 et en CM2. Ce conseil de discipline a duré plus de 17 heures et à ce jour, nous ignorons sa décision. Un comité de soutien avec Sud Education s'est créé et exige la réintégration de cette enseignante sur son poste.
Contacts : jpnlarbon@hotmail.fr
D'autre part le Collectif de Résistance National à Base-élèves (CNRB) vient de lancer un appel à la résistance contre le fichage de l'enfance. Il s'agit d'un appel à ne plus installer ou mettre à jour Base élèves, à ne pas mettre en œuvre le livret personnel de compétences électronique (LPC) et à bloquer toute remontée de données nominatives. Cet appel est déjà signé par 150 enseignants dont 68 directrices et directeurs d'école.
Contact : retraitbaseeleves.wordpress.com

Possibilité de délation du maire

Pour «lutter» contre les logements insalubres et se blinder en cas de problèmes juridiques, les maires des communes ont la possibilité de signaler ces cas à la caisse d'allocations familiales ou à la mutualité sociale agricole qui ont un pouvoir de contrôle au titre du versement des allocations logement. En cas de délation, la seule chose que va faire la CAF sera de supprimer l'aide au logement à ces malheureux locataires.

Expo : un siècle de fichage

Le mois dernier, sous cette rubrique, nous évoquions le fait que les dernières découvertes en génétique puissent mettre à mal le fichage de l'ADN en France car notre code de procédure pénal affirme que les empreintes «ne peuvent être réalisées qu'à partir de segments d'acide désoxyribonucléique non codants, à l'exception du segment correspondant au marqueur du sexe». En d'autres termes, l'ADN fiché ne doit fournir aucune autre information que celle permettant l'identification. Or, depuis déjà un an, des chercheurs ont montré qu'à partir de cet ADN on pouvait obtenir une indication assez précise sur l'origine géographique d'un individu et certaines prédispositions génétiques (maladies…).
En novembre 2007, Xavier Renou avait mené une action spectaculaire et non violente contre Hubert Védrine, accusé par le Rwanda et de nombreux militants de complicité dans le génocide des Tutsi du Rwanda de 1994.
Hubert Védrine avait retiré sa plainte en diffamation pour éviter une confrontation embarrassante, mais avait poursuivi Xavier Renou pour agression. Le fondateur des désobéissants fut condamné en juin 2010 à 3 mois de prison avec sursis et une lourde amende destinée à rembourser le manteau de cachemire de l'ancien Secrétaire Général de l'Élysée. Les gendarmes ont ensuite convoqué le militant pour un prélèvement ADN. Il a refusé ! Il était jugé au Tribunal correctionnel de Senlis le lundi 7 novembre. Au procès, la généticienne Catherine Bourgain (INSERM) apporta la preuve du caractère «codant» des segments d'ADN prélevés par la police. Coup de théâtre : à la demande de la Cour, l'audience a été reportée au 22 février 2012, le temps pour le procureur et le juge d'examiner les questions de Constitutionnalité déposées par les avocats de la défense.
Pour traduire les travaux des chercheurs qui sont en anglais afin de les communiquer à la justice et les rendre publics pour tous ceux et toutes celles qui refusent le fichage ADN, les désobéissants lancent une souscription (les traductions certifiées conformes vont coûter à elles seules au moins 2000 euros).
Chèques à envoyer aux désobéissants, 114 rue de Vaugirard, 75006 Paris à l'ordre de «Campagne M51».
Contact : www.desobeir.net

Par peur d'être condamné, l'Etat tente de corrompre

En 2004, François Mandil avait participé au fauchage d'un champs d'OGM. Il avait ensuite refusé de donner son ADN entraînant une condamnation à 60 jours amende à 7 euros. Cette peine avait été confirmée par la Cour d'appel de Besançon en janvier 2009, puis par la Cour de cassation en juin 2009. Il s'est donc orienté vers la Cour européenne des Droits de l'Homme. Son avocat s'attendait à recevoir un mémoire circonstancié de la part de l'Etat français pour expliquer en quoi le fichage de son client était légitime. Mais non ! L'avocat a reçu une offre de 1 500 euros du gouvernement français pour arrêter les poursuites…

Brother



Chantage aux subventions

En mars 2011 dans le cadre des conventions d'objectifs, le ministère des sports exige de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) à des fins statistiques sur les zones urbaines sensibles (Zus), la transmission par l'ensemble des fédérations sportives du fichier des associations et licenciés : genre, date complète de naissance et adresse complète depuis la saison 2009/2010. La FSGT saisit aussitôt la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). Dans un premier temps la Cnil répond que la demande du ministère «apparaît excessive eu égard à la finalité du traitement qu'elle va mettre en œuvre» et recommande de se limiter au nombre d'adhérents, à leur année de naissance, à leur sexe et au code postal. La FSGT informe alors le ministère des sports qui lui fait savoir que la Cnil a finalement révisé son jugement. Encore une preuve supplémentaire de la soumission de cette commission au diktat de l'Etat. La Cnil indique maintenant que l'adresse complète en vue d'identifier des pratiquants des Zus peut être envoyée. La Cnil attire tout de même l'attention de la FSGT sur le fait que les intéressés, à savoir ses adhérents, doivent être informés sur la nature et les objectifs du traitement des données. La FSGT indique alors au ministère qu'elle n'a pas les moyens d'informer la totalité de ses adhérents pour la saison passée 2009/2010.

Les pressions du ministère des Sports se font de plus en plus fortes avec un ultimatum au 1er novembre 2011 : les fichiers en échange de la subvention !

Finalement, l'Etat a dû obtenir ce qu'il voulait puisque l'édito de sa publication se termine par : «Si la FSGT restera vigilante à ne pas mettre en danger l'agrément et la subvention de l'Etat, elle sera tout autant vigilante et exigeante pour que la protection des données de ses adhérents, en conséquence leur liberté d'association, soit respectée». On ignore les moyens que va se donner cette fédération pour protéger leurs données. Rappelons que la FSGT regroupe 4300 clubs sportifs et revendique 260 000 adhérents !

Le passeport biométrique va donner du travail !

Ce passeport est devenu la norme au niveau international sous l'égide des Etats-Unis après les attentats du 11 septembre 2001. En France, il a été créé en 2008 mais des associations de défense des droits avaient saisi le Conseil d'Etat. Celui-ci a rendu son jugement le 26 octobre 2011. Il valide cette création mais juge irrégulière la création d'un fichier avec 8 empreintes digitales prises lors de la demande de passeport puisque seules deux d'entre elles sont utilisées pour la confection de ce document. L'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) devra donc procéder à l'effacement de 6 des 8 empreintes conservées dans la base informatique… opération ne pouvant être réalisée que dossier par dossier. C'est ainsi qu'il y aurait 38 millions d'empreintes digitales illégales à supprimer car cela concerne plus de 6 millions de passeport. Cela devrait représenter au moins 6 mois de travail !

Sus aux pauvres !

Le maire de Nogent sur Marne (Hauts de Seine) a pris, début octobre, un arrêté municipal interdisant le glanage (alimentaire, objets de récupération, …) sur sa commune. Cet arrêté prévoit que «les infractions … seront constatées par des procès verbaux qui seront transmis aux tribunaux… et sont susceptibles d'être sanctionnées par une peine d'amende et/ou d'emprisonnement».
En décembre 2010, ce maire, un certain Jacques JP Martin, s'était déjà distingué en prenant un arrêté anti-mendicité.

A quoi va servir la future carte d'identité biométrique ?

Pour lutter contre les usurpations d'identité qui seraient paraît-il de plus en plus nombreuses, une loi définissant une nouvelle carte d'identité est actuellement débattue au Sénat et à l'Assemblée nationale. Cette nouvelle carte comprendra deux puces : la première comportera les informations d'état civil et des données biométriques (taille, couleur des yeux, empreintes digitales et photographie, la seconde, optionnelle, sera destinée à sécuriser les transactions du commerce électronique. Les informations concernant le titulaire de cette nouvelle carte seront stockées dans une base – TES (Titres Electroniques Sécurisés) - qui pourrait centraliser les données de 40 à 50 millions de français âgés de plus de 15 ans. Mais ce qu'il fait débat au niveau institutionnel c'est l'utilisation de cette base centrale. Le Parlement et le gouvernement voudraient s'en servir pour la recherche criminelle alors que l'immense majorité du Sénat (Gauche-Droite confondues) conteste cette utilisation car «ce fichier pourrait être transformé en outil dangereux et liberticide» (dixit le sénateur UMP du Cher, François Pillet, rapporteur de la commission des lois).
A suivre … tout en sachant qu'en dernier ressort les députés ont le dernier mot.



Vers le repérage des élèves « à risques » dès 5 ans …

Après celles du Cours Elémentaire 1ière année (7 ans) et du Cours Moyen 2ème année (10 ans) voici une nouvelle évaluation à la fin de l'école maternelle (5 ans).

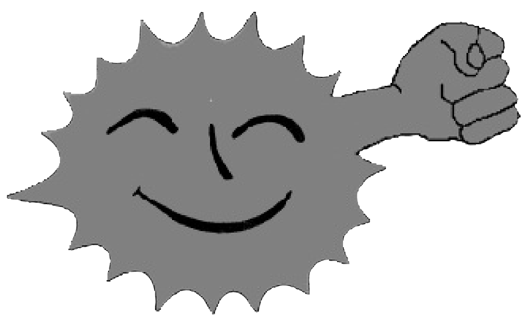
D'après le ministère de l'Education nationale, cette évaluation sera un «outil de lutte précoce contre l'échec scolaire». Cette évaluation est prévue en 3 phases. Entre novembre et décembre, l'enseignant fera du repérage en passant au crible le comportement à l'école, le langage, la motricité et la «conscience phonologique» des enfants. La deuxième phase consistera en un entraînement progressif avec les enfants repérés à risques lors de la phase 1. Et enfin, une étape bilan, entre mai et juin permettant de faire le point sur les acquis des enfants par des «séries d'épreuves collectives ou en petits groupes d'une durée d'environ trente minutes par séries».

L'instit devra noter si l'élève «respecte les autres», «contrôle ses émotions», «a recours à la parole en cas de désaccord ou de conflit», …

A la fin de la Maternelle, les enfants seront classés en trois catégories : «RAS» (rien à signaler), à «risque» et à «haut risque». Les instits devront remplir une «fiche élève» et une «fiche classe» reprenant les scores obtenus par les enfants aussi bien dans leur comportement, leur maîtrise du langage, leur motricité ou leur conscience des syllabes. Dans le livret à destination des enseignants, il est dit que «les taux nationaux de réussite seront calculés sur un échantillon représentatif et diffusés pour permettre à chaque école de se situer par rapport à une valeur nationale». On va tout droit vers le classement des écoles maternelles dans le torchon local.

Pour l'instant il ne s'agit que d'un projet où ces évaluations ne seraient pas (encore ?) rendues obligatoires mais seraient diffusées et proposées à l'usage des enseignants de maternelle. Il semble que la résistance s'organise autour des représentants des enseignants, des parents, du collectif «Pasde0deconduite» … A suivre de très près !

Europe-Ecologie-les Verts, l'art de la compromission ou comment tuer l'écologie politique



Ce texte, écrit et diffusé par des opposants au projet de l'aéroport Notre-Dame-des-Landes, relate et dénonce les renoncements des Verts face aux exigences particulièrement nucléaristes du PS. Partageant largement cette critique, nous avons trouvé intéressant de la publier en « point de vue ».

LA TRAHISON DES VERTS AVAIT DÉJÀ COMMENCÉ...

Cécile Duflot, première secrétaire d'Europe Ecologie-les verts et son homologue Martine

Aubry chez le PS, ont signé ce mardi 15 Novembre un accord à minima pour les législatives (1). Ainsi cet accord ne prévoit pas d'arrêt du chantier de l'EPR, ainsi que d'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. En échange, les verts obtiennent quelques petites friandises écolo-compatibles avec le programme du PS. Avec, cerise sur le gâteau, l'assurance de recevoir un groupe parlementaire de plus de 15 députés. L'accord doit encore être signé par le bureau du PS ce soir, et par le bureau des Verts samedi, mais nous ne nous leurrons pas sur un abandon de cet accord. Le PS étant peu mouillé dans l'affaire, tandis qu'Europe-Ecologie n'a que trop besoin de places au pouvoir.

Petit retour sur un feuilleton politicien ; où les seuls à y perdre leurs plumes, sont ceux/celles qui ont cru à l'intégrité des Verts :

Hier encore, les négociations entre les verts et le PS paraissaient être au point mort. Les verts apparaissaient ainsi déterminés à ne rien lâcher sur leurs positions actuelles (2). Ce serait nous faire oublier leurs changements récent de points d'accord avec le PS, et ce particulièrement sur le nucléaire. Ainsi, les verts mentionnaient une sortie du nucléaire comme condition préalable à un accord, dans un article de l'express daté du 21 octobre (3). Hier, la presse se faisait le relais incessant de leur revendication principale : l'arrêt du chantier de l'EPR comme condition à un éventuel accord avec le parti socialiste (4). Leur position avait alors évolué dans la journée de mardi, et s'arrêtait à la demande d'un simple moratoire (5) . Trois changements de position en deux semaines, cela signifiait déjà beaucoup.

Concernant l'EPR, nous nous demandions encore hier, en quoi cela pouvait signifier la sortie du nucléaire ? Cela aurait seulement pu être une petite sucrerie des socialistes, qui permettait aux verts de ne pas trop perdre la face, et au PS de reculer un peu plus l'échéance de la sortie immédiate du nucléaire. Explication : limiter la part de l'énergie nucléaire de 75% à 50% dans la part totale de l'énergie électrique produite en France, comme le programment les socialistes, ne signifie rien. Et ce tant que la part totale de consommation et donc de production d'électricité, en hausse constante en France, ne sera pas remise en cause. Cela n'empêche pas les verts de croire à cet algorithme douteux, puisqu'ils ont adhéré à ce programme en échange de l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires. Le PS et l'UMP pourront toujours relancer la construction de nouvelles centrales nucléaires aux prochaines législatives, en se justifiant de la dépendance énergétique croissante de la France.

Quant aux autres dossiers soulignés comme étant des points non-négociables au début des négociations avec Mr Hollande tel que le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, la retraite à 60 ans, la taxe écologique, mais aussi le non-cumul des mandats... Ils n'apparaissaient que très peu voire pas du tout dans les récentes déclarations des négociateurs et des dirigeants du parti d'Europe Ecologie. Etait-ce un aveu de flexibilité sur ces soi-disant points d'achoppement ? Ainsi, concernant l'aéroport de Notre Dame des Landes, la dernière revendication des verts s'arrêterait à un simple débat public (sic) (6) . On était déjà loin de la promesse de l'arrêt de ce projet !



1. Article du monde.fr daté du 15/11/2011 : Le PS et EELV trouvent un accord a minima pour les législatives

2. Article du monde.fr du 06/11/2011 : http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/11/06/l-ultimatum-d-eva-joly-aux-socialistes_1599674_823448.html

3. Eva Joly déclare dans cet article : «qu'il n'y aura pas d'accord de gouvernement avec le PS s'il n'y a pas d'engagement sur la sortie du nucléaire»

4. Article du monde.fr daté du 04/11/11 : http://www.lemonde.fr/politique/article/2011/11/04/duflot-pas-de-point-decompromis-avec-le-ps-si-on-continue-a-construire-l-epr_1598817_823448.html

5. Article du monde daté du 15/11/11 : http://www.lemonde.fr/election-presidentielle-2012/article/2011/11/15/ps-eelv-lentourage-de-m-hollande-divise-sur-l-opportunite-d-un-accord_1603797_1471069.html#ens_id=1504462&xtor=RSS-3208

6. Tiré d'un article du monde du 15/11/2011 : «Sur le délicat dossier du projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes (Loire-Atlantique), dont les écologistes souhaitent l'annulation pure et simple, les signes d'ouverture existaient mardi matin , puisque les socialistes seraient selon les écologistes prêts à accepter un nouveau débat public sur le projet.»

Les verts, aidés par une presse vantant leur soi-disant fermeté, ont bien su déguiser leurs multiples reculs ou omissions sur les points de mésententes avec le PS. Mais Europe Ecologie possède «un argument de poids» : ces reculs seraient nécessaires pour la constitution d'un groupe parlementaire écolo qui permettrait d'effectuer un lobbying de l'intérieur, de provoquer des débats importants et d'informer la population (sic). Arguments des verts souvent entendus au niveau de la lutte contre le projet d'aéroport de NDDL, quant on remet en question leur participation à des mairies porteuses du projet.

Ne serait-ce pas plutôt par goût immodéré du pouvoir et du mépris du pouvoir des luttes horizontales (7), qu'Europe Ecologie cherche à se placer dans les jupes du PS ?



LES VERTS OU L'ART DE LA COMPROMISSION / TRAHISON DEPUIS LE GOUVERNEMENT JOSPIN

Cette vaste tromperie politicienne du parti écolo a essentiellement (8) débuté avec l'investiture en 1997 de Dominique Voynet comme ministre de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Mais aussi avec la constitution d'un groupe parlementaire dominé par les Verts à cette même date, grâce à l'appui de deux autres partis alliés du PS (9)..

N'oublions pas le nombre de votes et de décrets contraire à une politique écologiste antiproductiviste, qui ont été votés durant le gouvernement Jospin, avec l'appui fidèle de Mme Voynet (10). Parmi ces mesures peu écolos, et peu critiquées au sein du parti des verts, nous pouvons citer les votes favorables à l'enfouissement des déchets radioactifs à Bure, à l'implantation de lignes E.D.F. à haute tension, aux essais OGM, à l'incinération des déchets, à la construction de nouvelles autoroutes... Tant de mesures qui ne devaient pourtant être appliqués si les verts et le PS s'en étaient tenus à leur accord pré-électoral. L'accord signé aujourd'hui, déjà bien pauvre, pourrait bien n'être qu'une coquille vide de plus.

Le pragmatisme politicien d'Europe Ecologie l'emporte bien souvent sur ses promesses préélectorales. Et l'implantation assez forte des verts dans les collectivités locales à partir des élections municipales de 2001, ne s'est pas faite sans de nombreuses traîtrises et compromissions.

Ainsi, à Paris, les verts participent à la mise en place des Vélibs, financés par JC Decaux et ses pubs avidemment consommatrices d'électricité et de temps de cerveau disponible (11) ! A Grenoble, ils votent avec les socialistes l'implantation d'un centre industriel et de recherche sur les nanotechnologies (12) . Au conseil général PACA, ils s'expriment en faveur du futur réacteur nucléaire à fusion froide : l'ITER, en échange de mesures de soutien aux énergies renouvelables (13). Dans différentes collectivités territoriales ils soutiennent de grands chantiers de construction de lignes à grande vitesse, comme au Val de Susa (14) ; lignes pourtant entièrement dépendantes de l'énergie nucléaire.

De nombreux exemples de compromissions au niveau local existent (15), ils sont récents et témoignent du très peu de conscience écolo des verts. Mais par dessus tout, il exprime leur addiction aux arcanes du pouvoir (16), et leur morgue envers tout les espoirs vains de changements qu'ils incarnent pour certain-e-s militant-e-s écologistes.

L'OPPOSITION DE FAÇADE À TRAVERS LE PROJET DE NOTRE DAME DES LANDES

Cette dépendance envers le pouvoir s'exprime aussi dans une opposition de façade, comme l'illustre leur opposition récente, lâche et opportuniste contre le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Le parti Europe Ecologie-les verts participe ainsi à toutes les majorités socialistes locales des pays de la Loire, et n'a pas hésité à passer des accords électoraux non-contraignants envers le projet d'aéroport de

QUAND UN PETIT AIR IODÉ SOUFFLE SUR L'EUROPE

Depuis le 17 Octobre, c'est à dire un mois avant l'écriture de ce texte, l'Agence de la Santé autrichienne détecte de faibles quantités d'iode radioactive (iode 131) dans l'air ambiant. Il est intéressant de noter que cette information ne fut rendue «publique» par l'Agence Internationale de l'Energie Atomique (AIEA) que le 11 Novembre, lorsque celle-ci émit enfin un communiqué informant que la République Tchèque, et quelques autres pays, avaient eux aussi détecté de l'iode 131 dans l'air.Les études faites entre-temps par les autrichiens les avaient convaincus que l'origine de cette pollution ne venait pas de chez eux, et la Tchéquie fut aussi rapidement écartée. Le 15 Novembre, l'IRSN se fend d'un communiqué annonçant la détection d'iode 131 «venant d'un pays étranger» (sic) sur le territoire français, apparemment suite à l'arrivée de cette même iode dans l'est du pays. On notera le comportement très chauvin de cet institut, qui non seulement annonce en premier ligne que la pollution n'est «pas de chez nous» (va-t-on reconduire l'iode 131 aux frontières !?), mais surtout ne semble porter que très peu d'intérêt à ce qui se passe chez nos voisins, et en tout cas n'est pas pressé de nous en informer...

Des recherches sont faites dans toute l'Europe pour trouver des explications à cette pollution. Celle-ci ne semble pas provenir d'une centrale nucléaire (avec ou sans accidents, les réacteurs font des rejets radioactifs) car on détecte seulement de l'iode 131 ; or si des produits de fission étaient en train de se promener par les airs, on verrait d'autres éléments comme par exemple du césium. Donc la possibilité d'un accident dans une usine de préparation de produits «purs», par exemple à usage médical (ou militaire !), est mise en avant. Le 17, les investigations de l'AIEA semblent avoir porté leurs fruits puisque le coupable «probable» a été trouvé. Il s'agit d'un vieux réacteur de recherche hongrois situé près de Budapest, démarré en 1959, qui sert aujourd'hui à la production d'isotopes, pour les universités ou l'industrie chimique par exemple. Cependant, même si le centre auquel appartient le réacteur reconnaît des «petites fuites d'iode»* entre septembre et novembre de cette année, il est possible que ces rejets accidentels n'expliquent pas entièrement la pollution mesurée dans presque toute l'Europe continentale. A suivre donc...

Piotr

*** Cette «petite fuite» qui a duré officiellement 2 mois correspond quand même à une quantité dégagée plus de cent fois supérieure aux rejets cumulés en iode 131 de toute les centrales françaises sur une année entière, qui ne peuvent être considérés comme tout à fait négligeables.**

7. Les luttes horizontales s'expriment à travers l'élaboration de décisions prises de manière décentralisées et non- autoritaires, en assemblée générale. En somme, il s'agit de la mise en pratique de l'autogestion dans les prises de décisions afin d'éviter les concentrations et abus de pouvoir. Tout le contraire d'Europe écologie où la délégation du pouvoir est institutionnalisé.

8. Les verts passeront des accords avec le PS au premier tour d'élections à partir de 1994, à la suite de l'assemblée générale de Lille. Ces accords scelleront la fin de leur politique de non-compromission avec les socialistes, qui vantent déjà une politique libérale et productiviste pour la France.

9. Le parti radical socialiste et le mouvement des citoyens.

10. Deux bilans de la revue de critique de l'écologie politique : Ecorev, reviennent sur le bilan de la gouvernance des verts avec le PS. L'un est particulièrement mordant : Le bilan de Dominique Voynet et de son Ministère : de l'engluement complaisant au cynisme discret, l'autre plus neutre mais plus documenté : 1997-2002 : les Verts au gouvernement, bilan et perspectives.

11. Les verts se félicitent du succès du vélib sans aucune critique, une vidéo daylimotion le 15/07/2007

12. Article du collectif pièces et main d'oeuvre : www.piecesetmaindoeuvre.com/spip.php?article79

13. Communiqué de la coordination anti-nucléaire du sud-est le 06/10/2010 : Iter : Volte face des élus d'Europe Ecologie.

14. Article paru sur Indymedia Grenoble en Décembre 2005 : Lyon Turin : Les Verts persistent et s'enfoncent. Un article plus détaillé et intéressant sur la position des verts par rapport à la LGV :http://www.bellaciao.org/fr/spip.php?Article22019.

15. Voir aussi le vote plus que compromis des députés européens d'Europe Ecologie fin-2009, à propos d'une résolution du parlement européen vantant les mérites de l'énergie nucléaire. Ou encore, un peu plus tôt, le vote des députés verts au parlement européen pour la création d'un marché de libre-échange avec les Etats-Unis !

16. Jean-Vincent Placé, principal négociateur d'Europe Ecologie déclare le 29/07/2010 au journal l'express : «je suis un homme de pouvoir».



EN CAS D'INONDATION, LA DIRM ELLE ASSURE

La Coordination Stop-Bugey en consultant les Documents d'Information des Risques Majeurs de St-Vulbas (commune de l'Ain où est située la centrale nucléaire du Bugey) a fait une découverte qui l'a stupéfiée : en cas d'inondation un village proche du site nucléaire serait sous les eaux, mais pas la centrale nullement surélevée et située à une altitude inférieure. La Coordination crie à la falsification. Pense-t-on nous faire croire que l'onde de submersion s'arrêterait le long de la route D20 qui passe devant la centrale, comme le nuage de Tchernobyl s'est arrêté à la frontière ? Et si le barrage de Vouglans, sur le Rhône, venait à céder ? Là c'est sûr le site nucléaire serait sous plusieurs mètres d'eau. Mais avec des si... Certes, mais par contre ce qui ne peut pas être exprimé au conditionnel, c'est que le barrage de Vouglans est vieux et souffre de "fluage", en d'autres termes de déformations. Des déformations qui pourraient entraîner une fissuration suivie d'une rupture soudaine.

Notre Dame des Landes (17) ! Quel courage politique !

De plus, lors du vote du budget de ce projet dans les différentes collectivités locales, les verts manifesteront «leur opposition inconditionnelle et virulente» en votant...contre (18). Ce, sans remettre en question leur alliance avec le PS et en écartant toute idée de démission. Une action non-violente de deux militant-e-s bloquant le financement du projet durant une semaine, sera d'ailleurs critiquée vertement par les écologistes. Ces derniers iront directement présenter leurs excuses au parti socialiste (19). Leurs bottes n'étaient sûrement pas assez cirées...

Le cynisme électoral des verts sur ce dossier ne s'arrête pas là. L'élection de Ronan Dantec, vice-président de Nantes-métropole au côté de Jean Marc Ayrault, au poste de sénateur d'Europe Ecologie s'est réalisé grâce à un accord avec le PS aux dernières sénatoriales. Accord qui ne mentionne pas le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (20). Pouvoir, quand tu nous tiens...

Europe-écologie se fait aussi le chantre de la construction d'une deuxième piste à l'aéroport actuel de Nantes, à la place de la construction de l'aéroport de NDDL (21). Ils incorporent ainsi les arguments peu décroissants de certain-e-s opposant-e-s à l'aéroport. Aucune remise en question de la pollution que dégage cet aéroport n'est évoquée. Ainsi que sa forte dépendance au pétrole, et à sa participation au tourisme de masse et de consommation de l'espace agricole (à travers les projets industriels et résidentiels qui se greffent autour). Europe Ecologie ou l'art de nous faire avaler des couleuvres sur sa soi-disant approche anti-productiviste de l'économie (22) !

Nous observons aussi sur la lutte contre l'aéroport de NDDL, que les verts trop compromis dans leurs luttes de caciques et dénigrant l'action directe (non-violente ou non), ne s'inscrivent plus dans les luttes qu'à travers les meetings, parades et autres messes militantes.

Enfin, le silence flagrant d'Europe Ecologie sur ce dossier, depuis 15 jours, n'était-il pas le signe que leur promesse maintes fois répété aux militant-e-s de l'opposition à l'aéroport de NDDL n'était que du vent ? Qu'un accord sur un groupe parlementaire est bien plus intéressant que la parole engagée et l'intégrité ? Au vu de ces trahisons passés, présentes et futures, ne nous leurrons plus sur la force des convictions écologistes des Verts.

Nous ferions mieux de ne plus rien attendre de ces enjeux électoraux, mais plutôt d'user de notre pouvoir immédiat et autogéré : par le blocage, le boycott, la grève... afin de réellement faire plier les autorités locales et Vinci.

EN FINIR AVEC EUROPE-ECOLOGIE, POUR UNE ÉCOLOGIE DÉCENTRALISÉE ET LIBERTAIRE !

L'attente importante des militant-e-s écolos d'un éventuel accord avec le PS, qui permettrait de grappiller quelques miettes d'un pain pourri, ne signifie-t-elle pas la mort d'une certaine idée et pratique de l'écologie politique ? Le Larzac, Plogoff, le Carnet... autant de grandes luttes gagnés grâce au courage de personnes qui y risquaient leur santé et leur liberté. Va-t-on faire honneur à ces luttes en attendant de pitoyables enjeux électoraux ?

Se pose alors la question cruciale, après tous ces exemples de trahisons/compromissions : ne devrait-on pas en finir avec Europe Ecologie ?

Nous appelons ainsi :

- localement : la coordination des associations et partis opposés à l'aéroport de NDDL à se positionner clairement par rapport aux trahisons d'Europe Ecologie, qui fait partie intégrante de cette coordination. Aux élu-e-s d'Europe Ecologie de ne plus participer à la lutte, ou de démissionner si ils/elles souhaitent réellement lutter contre le projet d'aéroport de NDDL.

- nationalement : de dénoncer partout où cela est possible la compromission des verts avec la politique libérale et productiviste des socialistes, et de mener des actions en ce sens. Aux militant-es d'Europe Ecologie de brûler leur carte de parti. Et au renforcement d'une convergence des luttes autogérées, anti-capitalistes, anti-productivistes et libertaires, notamment lors de rencontres comme celle de Valognes, en Novembre 2011. Ce afin de relier les différentes luttes locales et nationales entre elles, pour mieux porter les enjeux globaux d'une écologie politique sincère et non politicienne !

Battons-nous pour une écologie décentralisée, horizontale, libertaire et égalitaire (23), comme s'échinent à le faire les occupant-e-s de la ZAD ! Ne nous laissons pas gagner par le pouvoir des urnes, qui n'est en réalité que le pouvoir délégué à quelques personnes bien éloignés des convictions de ceux/celles qui les portent !

Pour une lutte contre le cynisme écolo-électoral, n'hésitons pas à virer ces professionnels du pouvoir, des luttes qu'ils prétendent incarner !

Le collectif de lutte contre l'aéroport de NDDL et des occupant-e-s de la ZAD



17. Voir par exemple cette tribune de Jean Phillipe Magnen, vice-président du conseil régional des Pays de la Loire : «http://nantes.europe-ecologie.net/2010/accord-europe-ecologie-ps-lettre-de-jean-philippe-magnen-sur-notre-dame-des-landes». Ou encore cet article d'indymedia dénonçant ces pratiques politicardes : «http://lutteaeroportnddl.wordpress.com/wp-admin/vicepr%C3%A9sident%20du%20conseil%20r%C3%A9ginal%20des%20Pays%20de%20la%20Loire/».

18. Article du Parisien sur les votes du financement de l'aéroport de NDDL : nouvel-aeroport-a-nantes-lescollectivites-locales-bouclent-tour-de-table-27-09-2010

19. Voir article de Saint-Nazaire.infos à ce propos et un récit de cet action

20. Voir l'article de Presse torchon du 28/10/2011 à propos de cet accord entre le PS et les verts aux élections sénatoriales de Loire-Atlantique.

21. Lire l'article de ouest torchon à propos de la proposition d'une seconde piste à NDDL : http://www.ouestfrance.fr/region/paysdelaloire_detail_-Projet-d-aeroport-la-contre-etude-des-elus-_8620-2005197_actu.Htm

22. Lire la chronique d'un ancien vert à ce propos http://chezfab.hautetfort.com/archive/2009/02/02/pourquoi-je-neferais-pas-la-campagne-d-europe-ecologie.html

23. Lire ce texte bien argumenté pour une décroissance libertaire, de Jean Pierre Tertrais : http://eco-rev.org/spip.php?article583

Le TGV au Maroc, pourquoi ?

Quatre ans après la signature de l'accord entre le Maroc et la France, le Roi Mohammed VI et le président français, Nicolas Sarkozy, ont donné le 29 septembre 2011, à Tanger, le coup d'envoi des travaux de la ligne du TGV devant relier la ville du détroit à Casablanca.

En marché du TGV serait une «compensation» au fait que le Maroc ait choisi d'acheter des F16 américains au lieu des Rafale français. *«Le transport ferroviaire est en plein boom dans notre pays, on est passé de 13 millions de passagers transportés en 2003 à 34 millions cette année, l'arrivée du TGV est nécessaire et logique»*, déclare le directeur général des chemins de fer marocain. Ce chantier s'inscrit dans un projet marocain ambitieux élaboré en 2005 par l'Office national des chemins de fer (ONCF). Le schéma directeur ferroviaire marocain prévoit, pour répondre à la forte augmentation du trafic de voyageurs (+ 10 à 15 % par an), la construction de 1500 km de voies ferrées à grande vitesse à l'horizon 2030-2035, permettant de transporter 120 millions de voyageurs sur 2 axes : un axe «Atlantique» Tanger-Marrakech-Agadir, et un axe «Maghrébin» Rabat-Fes-Oujda Les temps de parcours devraient passer à 1 h 20 au lieu de 4 h 45 pour la liaison Tanger-Rabat, à 2 h 10 au lieu de 5 h 00 pour la liaison Tanger-Casablanca, et à 1 h 15 au lieu de 3 h 30 pour la liaison Casablanca-Marrakech. La ligne Tanger-Casablanca, la première qui sera mise en service en 2015, a d'abord pour objectif immédiat de relier les deux pôles économiques constitués par les deux hubs maritimes marocains, le port de Casablanca et celui de Tanger Med et leurs zones d'activités sous-jacentes. Pour l'ONCF, cette ligne devrait permettre de libérer la ligne classique du trafic passager pour y faire transiter le fret en provenance de Tanger Med vers la capitale économique. En un mot, il s'agirait d'un projet structurant dont les retombées économiques seraient évidentes. Le TGV devrait être prolongé vers Marrakech puis Agadir, des destinations exclusivement «touristiques».



QUI FINANCE ?

D'un coût total de 20 milliards de DH (environ 1,8 milliards d'euro), cette ligne de 354 km sera réalisée grâce à des financements publics et privés, nationaux et étrangers. Le prix initial serait passé aujourd'hui à… trois milliards, soit 50% de plus.

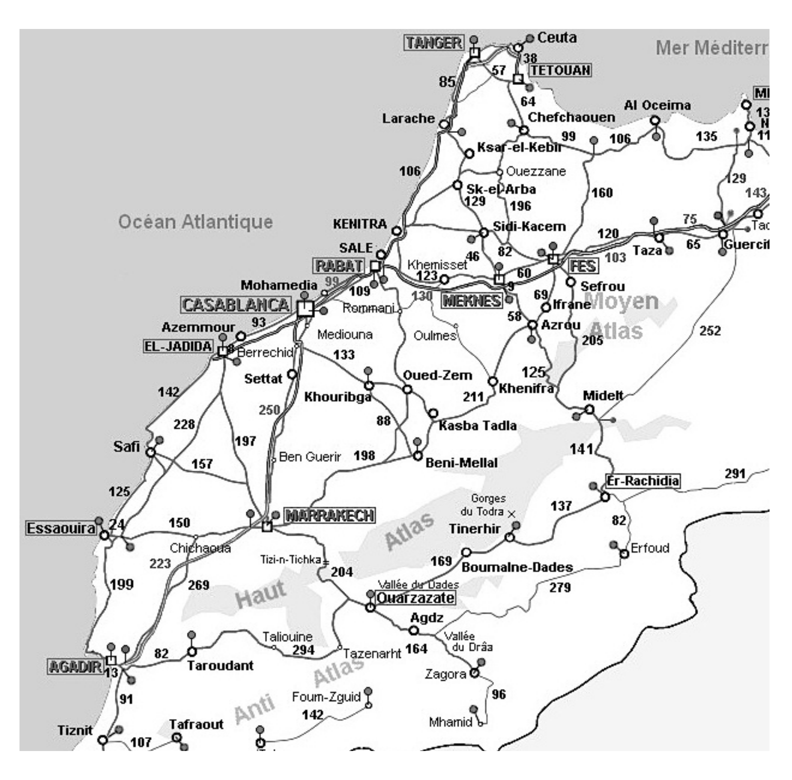
L'Etat marocain a mis dans la cagnotte 4,8 milliards de dirhams, 1 Milliard de DH par le Fonds Hassan II pour le développement économique et social. Quant aux financements extérieurs déjà mobilisés, ils sont constitués notamment d'un don du gouvernement français de 75 millions d'euros, d'un prêt de 140 millions de dollars US octroyé par le Fonds koweitien pour le développement économique arabe. Le projet a également reçu l'accord concernant deux prêts octroyés par l'agence française de développement (AFD) pour un montant de 220 millions d'euros, et le fonds Arabe pour le développement économique et social (FADES) avec 100 millions de dollars. En outre, un financement français au titre de la RPE (Réserve Pays Emergents) de 350 millions d'euros, de banques françaises de 275 millions d'euros s'ajoute au montage financier de ce projet. L'Arabie Saoudite, à travers le Fonds Saoudien pour le développement (200 millions de dollars) et les Emirats Arabes Unis, à travers le Fonds d'Abou Dhabi pour le développement (100 millions de dollars), participent également au montage financier du futur TGV marocain. Les taux d'intérêt, selon le ministre des transports oscillent entre 1,2 % à 3,16% avec des délais de grâce allant de 5 à 20 ans. A noter un veto allemand à un prêt de la Banque européenne d'investissements, en raison de l'absence d'appel d'offres qui aurait permis aux entreprises allemandes de concourir.

ALSTOM ET LA SNCF GRANDS BÉNÉFICIAIRES

La Société nationale des chemins de fer français (SNCF) sera chargée de la conception, de la construction et de l'exploitation du matériel roulant ainsi que de l'entretien des voies. Le matériel roulant sera fourni par Alstom qui a d'ailleurs signé avec l'ONCF, en décembre dernier, un contrat de 400 millions d'euros (4,4 milliards de DH) portant sur la livraison de 14 rames à deux niveaux. Ces rames seront assemblées au Maroc et les trains pourront transporter chacun au moins 533 passagers. En contrepartie, la moitié de la facture sera financée par un prêt de 920 millions d'euros de la France, ce qui contredit le plan de financement décrit ci-dessus.

Alstom a par ailleurs signé avec l'Office National des Chemins de Fer marocain (ONCF) un contrat de 74 millions d'euros pour la livraison de 20 locomotives Prima électriques de nouvelle génération. Dotées d'une très forte puissance de traction (6 MW), ces locomotives seront utilisées sur l'ensemble du réseau marocain à compter de 2010 pour les opérations de fret à une vitesse de 120 km/h et pour le transport des passagers à une vitesse de 160 km/h. Le contrat comprend également la maintenance des locomotives pour une période de deux ans.

Alstom a enfin signé un contrat dans le domaine de la génération d'électricité, pour participer à l'équipement de la future cen-



trale d'Aïn Béni Mathar, qui comporte une avancée technologique majeure. Située à une centaine de kilomètres d'Oujda, dans le nord-est du pays, cette installation sera en effet l'une des premières centrales à cycle combiné dans le monde à utiliser également de l'énergie solaire. Délivrant une puissance totale de 470 MW, elle produira 20 MW à partir de l'énergie solaire collectée par un champ de capteurs solaires d'une surface de 183 mètres sur 1 000 mètres. L'essentiel de la puissance électrique sera produit par deux turbines à gaz GT13E2, une turbine à vapeur et trois turboalternateurs refroidis par air fournis par Alstom. La commande, passée à Alstom par l'entreprise espagnole Abener (groupe Abengoa) pour le compte de l'Office National d'Electricité marocain (ONE), et qui inclut un contrat de maintenance à long terme, se monte à plus de 200 millions d'euros.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU RIF ?

Le Rif, région rebelle limitrophe de l'Europe (ses côtes n'étant éloignées que de 14 km de Gibraltar), a été tout ce temps une des régions les plus pauvres du royaume. Autoroutes, voies express, unités hôtelières et zones industrielles ont radicalement bouleversé le paysage rifain, son bétonnage faisant craindre aux Rifains un sort comparable à celui de la Costa Del Sol espagnole, défigurée par le tourisme de masse. Les projets phare de la région sont légion: le port de Tanger Med confié à Bouygues *«qui cartonne»*, l'usine Renault (la plus grande hors de l'Hexagone) qui devrait entrer en service en 2012, la rénovation du centre urbain de Tanger déjà aux prises d'une spéculation immobilière effrénée. Avec une ligne de TGV reliant le nouveau port de Tanger à Casablanca, le poumon économique du Maroc, l'Etat espère dynamiser davantage l'économie de la région. *«Il est évident que le TGV va être un atout pour le développement de la région Tanger-Tétouan, qui est en train de devenir la plaque tournante pour l'Union pour la Méditerranée»*, a déclaré Eric Besson à l'occasion du lancement des travaux de construction de la LGV Tanger-Casablanca.

Pour les opposants à ce projet, l'argent aurait pu servir à des projets plus prioritaires tels que l'éducation, lutte contre le chômage, ... Pour eux, l'immense majorité des marocains ne pourra se payer un billet, et que ce sont les touristes qui sont visés prioritairement.

Camille, OCL Reims, le 9 octobre 2011

La lutte armée cesse, pour l'indépendance

Avec l'arrêt définitif de la lutte armée d'ETA, l'ensemble du Pays Basque, au sud comme au nord, vit aujourd'hui un tournant historique. Tout le monde perçoit que rien ne sera désormais comme avant, mais que les processus en cours pour tenter de résoudre le conflit politique seront tout sauf un long fleuve tranquille. Ils feront l'objet d'affrontements politiques et seront le fruit de rapports de forces. Face à l'immobilisme des Etats, la mobilisation et la volonté populaire seront déterminantes.



UNE NOUVELLE STRATÉGIE POUR SORTIR DU BLOCAGE

Cela faisait plusieurs années (on peut remonter au milieu des années 90) que l'orientation était prise par ETA et la gauche abertzale officielle (non seulement Batasuna mais aussi plus largement le mouvement de libération nationale et sociale) de mettre en oeuvre un «scénario démocratique» en vue d'obtenir l'autodétermination, c'est à dire la souveraineté du peuple basque sur son territoire.

Mais les obstacles pour le déroulement d'un tel scénario étaient énormes et se sont accentués au fur et à mesure des années. Parmi eux, le contexte des attentats islamistes sur lesquels ont surfé les Etats pour attenter aux libertés fondamentales, pour faire du terme «terrorisme» un outil fourre-tout de dépolitisation et de justification de la répression tous azimuts ; l'échec des diverses tentatives de négociations d'ETA avec les gouvernements (au total, une dizaine, la dernière trêve date de 2006), ceux-ci refusant de bouger dans le sens de la reconnaissance d'une nation basque et au contraire durcissant la répression, en cherchant à museler et à neutraliser toute expression indépendantiste ; la division des forces politiques au sein même de la gauche abertzale (création d'Aralar, hostile à la lutte armée, dissident de Batasuna depuis la trêve avortée de 1998) ; la distanciation de plus en plus affirmée de la population vis-à-vis des attentats d'ETA.

Deux tactiques utilisées jusqu'alors par la gauche abertzale officielle, lutte armée d'un côté et voie institutionnelle par le biais des élections de l'autre, étaient menacées de blocage. La seconde devenait sans effet à cause des interdictions à répétition émanant du pouvoir pour sanctionner et faire avorter chaque tentative destinée à remettre sur pied une force politique qui puisse s'exprimer sur le terrain politique et social et concourir électoralement ; quant à la lutte armée, elle a a été progressivement discréditée auprès de ceux-celles mêmes qui lui avaient reconnu une légitimité. De plus, c'était non seulement le mouve-

le combat continue



ment de libération nationale et sociale dans ses diverses formes d'organisation et d'actions mais aussi l'ensemble des collectifs impliqués dans les mouvements sociaux, qui étaient, et qui sont encore aujourd'hui, harcelés et menacés par un niveau de répression démesuré. Tous conservant, malgré tout et en payant un tribut très élevé sur le plan répressif, une capacité d'organisation et de lutte extrêmement vivante.

La gauche abertzale a considéré qu'une telle situation de blocage renforçait la position de l'Etat. Afin de renverser la donne, elle a décidé de mettre en place une nouvelle stratégie autour de la revendication d'indépendance, pariant sur un «processus démocratique» qui apporterait le changement du cadre politico-juridique. Cette nouvelle stratégie, mûrie depuis 2007, a suivi pendant deux ans une série d'étapes qui ont abouti, le 20 octobre, à l'annonce par ETA (52 ans après sa création) de sa décision d'arrêter définitivement son activité armée, décision réaffirmée le 11 novembre 2011.

LES ÉTAPES D'UN « PROCESSUS DE PAIX » INÉDIT

Ce «processus de paix» a un caractère inédit. C'est en effet la première fois que la gauche abertzale réclame officiellement à ETA de déclarer un cessez-le-feu permanent, unilatéral, sans condition, «comme l'expression de sa volonté de mettre définitivement un terme à l'activité militaire» (le 25 septembre 2010, à Guernica). Jamais elle n'était allée aussi loin dans ses déclarations sur la nature et les conditions du cessez-le-feu demandées à ETA. Pour la première fois aussi, ce processus est soutenu, vérifié et cautionné par des acteurs en vue de la communauté internationale, pris comme témoins et garants. De plus, il dit emprunter «des voies exclusivement politiques et démocratiques». Ainsi, ce processus signe une évolution idéologique importante de la gauche indépendantiste : la primauté stratégique de l'indépendantisme échappe au militaire et est prise en charge par le politique (partis et ensemble de la mouvance sociale).

Les étapes qui concernent les années 2009 (16 novembre, déclaration de la gauche abertzale à Altsasu) - et 2010 (26 septembre, ETA réaffirme qu'elle est disposée, comme elle l'a annoncé le 5 septembre, à «un cessez-le-feu permanent et vérifiable, et même à aller plus loin si les conditions nécessaires pour cela (étaient) réunies», ainsi que «son engagement à respecter les résultats du dialogue qui pourrait s'ouvrir au niveau des partis politiques») ont été amplement expliquées et détaillées dans le n°204 de *Courant Alternatif* (novembre 2010).

Depuis, d'autres étapes se sont rigoureusement enchaînées au cours de l'année 2011, jusqu'à cette annonce de la fin définitive de la lutte armée le 20 octobre. Le 10 janvier 2011, ETA rend public «un cessez-le-feu général, permanent et vérifiable par la communauté internationale», reprenant ainsi les termes mêmes de l'accord de Guernica. Le 29 avril, elle annonce l'arrêt de l'impôt révolutionnaire demandé jusque-là aux patrons installés au Pays Basque. Les 24 et 25 septembre, les 700 prisonnier-es basques ainsi que les ex-prisonniers se prononcent en faveur de l'arrêt de la lutte armée. Le 1° octobre 2011, Ekin, groupe politique lié à ETA, annonce son auto-dissolution. Le 2 octobre, ETA déclare qu'elle accepte de se soumettre au groupe international de vérification du cessez-le-feu. Le 17 octobre se tient à Saint Sébastien une Conférence pour la paix, sous la tutelle de Kofi Annan (ancien secrétaire général de l'ONU et prix Nobel de la Paix en 2000), et avec la participation de la quasi totalité des composantes de la société basque. La déclaration finale comporte trois axes : une normalisation politique incluant la légalisation de tous les partis qui renoncent à la violence, l'ajustement de la politique pénitentiaire et l'ouverture d'un dialogue entre tous les partis. Cependant, cette médiation internationale n'évoque à aucun moment les causes politiques du conflit et s'en tient exclusivement à ses conséquences. Et nul ne croit que cette médiation internationale, quand bien même composée d'éminentes personnalités, puisse avoir quelque effet sur l'intransigeance des Etats espagnol et français. En tout cas, ce calendrier indique que chaque nouveau pas fait par ETA suit une intervention émanant des politiques, gage que le politique l'emporte sur le militaire et que l'arrêt de la lutte armée a pour fonction de libérer le champ des politiques.

UN MOIS AVANT LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 20 NOVEMBRE EN ESPAGNE

Les élections législatives et sénatoriales en Espagne ont été avancées au 20 novembre par un premier ministre socialiste, Zapatero, au sommet de l'impopularité, et c'est un mois jour pour jour avant ce scrutin que le communiqué d'ETA annonçant l'arrêt de sa lutte armée intervient. On ne saurait y voir l'effet du hasard. Même s'ils savent pertinemment que la véritable source d'inquiétude des gens n'est pas ETA mais les conditions de vie et le chômage (1), les partis en lice sont obligés d'ajuster leurs discours à cette nouvelle donne, le verrou-prétexte de l'existence du «terrorisme» dont usaient les détracteurs des revendications des abertzale ayant aujourd'hui sauté. Si les gouvernements espagnol et basque (tous deux dirigés par des socialistes) se vantent bien évidemment d'avoir vaincu ETA, et même «pacifié» le Pays Basque, ils avancent de timides promesses de rapprochement

(1) L'Espagne s'apprête à dépasser la barre des 5 millions de chômeurs-ses, soit 21,5% de la population active, taux qui grimpe à 46% chez les moins de 25 ans. Au Pays Basque sud, le taux de chômage est globalement de 12,05%. Ce sont d'ailleurs les chiffres du chômage ainsi que les mesures d'austérité qui valent aux socialistes, au pouvoir depuis 2004, de chuter dans les sondages face à la droite conservatrice. Ce qui n'empêche pas celle-ci, pressentie pour accéder au pouvoir, de proposer elle aussi pour recettes à la «crise» rigueur renforcée et coupes claires dans les dépenses publiques, comme autant de gages de bonne volonté et de soumission aux marchés financiers et aux banques.

des prisonnier-es, mais progressif et sous conditions. Le président du gouvernement basque, Patxi Lopez, vient d'entamer une série de rencontres avec les partis politiques, les syndicats et les collectifs, mais il n'envisage pas de table ronde ni de forum pluriel avec tous les partis et ne prévoit d'aborder le thème de la résolution du conflit basque qu'après les élections du 20 novembre et uniquement dans le cadre du Parlement basque, institution où la gauche abertzale n'est pas représentée, pour cause d'interdiction. En Navarre, la très droitière présidente de la Communauté forale (UPN = Union du peuple de Navarre) rejette catégoriquement l'idée de l'ouverture d'un quelconque dialogue. Le Partido Popular se fait discret et prudent. Ce devrait être à ce parti de droite, favori aux élections, d'établir un agenda des négociations avec ETA, mais Rajoy, futur premier ministre, déclare par avance rejeter tout dialogue. D'autant que ses fidèles alliés, collectifs regroupant les victimes d'ETA et associations de la Garde civile et de la Police, jouent un rôle de lobbying actif pour contester ne serait-ce que le moindre assouplissement du régime carcéral des prisonnier-es politiques.

Il est clair que ce n'est pas parce que la lutte armée d'ETA a pris fin que les Etats seront plus réceptifs aux exigences de la majorité sociale basque. Rien n'est gagné et rien ne sera concédé. Pas un de ses objectifs, pas même le plus petit, ne sera atteint sans la poursuite de la lutte collective.

LES RÉACTIONS EN FRANCE ET AU PAYS BASQUE NORD

L'annonce du cessez-le-feu définitif d'ETA a été totalement marginalisée par les médias français, reflétant la position des autorités françaises pour qui il s'agit d'une affaire interne espagnole. Celles-ci se contentent d'être spectatrices en se rangeant derrière leurs voisins, considérant toujours que le conflit basque ne concerne pas la France, pas même les 140 prisonnier-es politiques enfermés dans les geôles du territoire hexagonal. Bien plus, deux semaines après l'annonce de l'arrêt définitif de la lutte armée, L'Etat français a fait à nouveau l'éloge, par la voix de son ministre de l'Intérieur, de sa coopération transfrontalière en termes de «lutte antiterroriste» et s'est engagé à la poursuivre avec «la même intensité».

Au Pays Basque nord, en revanche, nombreuses ont été les déclarations des élus de tous bords pour se féliciter du cessez-le-feu d'ETA et pour recommander aux autorités françaises «écoute» et «ouverture d'esprit». Mais le «soulagement» (!) qu'ils ont exprimé ne s'est accompagné d'aucun engagement précis et les prises de position de ces notables, qui ont jusque-là brillé par leur irresponsabilité et leur immobilisme politiques à propos de la question basque, apparaissent bien peu crédibles. D'autant que leurs déclarations restent individuelles et n'impliquent pas leur parti. Cependant, quatorze organisations locales (partis, syndicats, collectifs et associations) et des militants du cru d'EELV, du PS, du PCF (leurs partis respectifs n'ayant pas – encore ?- pris position) ont décidé de peser dans le nouveau contexte. Ils appellent à une grande manifestation, le 10 décembre, derrière le slogan : «Pays Basque: solution démocratique maintenant !», pour réclamer un début de solution sur la question des prisonnier-es politiques (la libération des prisonnier-es malades, la libération de ceux-celles qui ont fini leur peine ou répondent aux critères de la conditionnelle, la fin de l'isolement, des mauvais traitements, de l'éloignement et de la dispersion, l'amélioration des conditions de détention afin de permettre aux prisonnier-es de participer totalement au processus de paix, le retour des réfugiés et des déportés), la légalisation des organisations et partis politiques interdits ces dernières années, l'arrêt de la répression (dont le Mandat d'Arrêt Européen et les législations d'exception), de la torture ainsi que de tous les procès politiques. Ils s'engagent par ailleurs à favoriser «la réconciliation, la reconnaissance, la compensation et l'assistance de toutes les victimes».

« DÉMOCRATIE », VOIE ÉLECTORALE ET MOBILISATION SOCIALE

Le mot démocratie est employé dans tous les camps. L'arrêt de la lutte armée est traduit par les autorités comme «la défaite d'ETA (qui) est le triomphe de la liberté, de la démocratie et de l'Etat de droit». La gauche abertzale use, elle, de l'expression «processus démocratique» et un de ses responsables (Rufi Etxeberria) décrit même la nouvelle phase comme celle de la «révolution démocratique nationale». Il s'en explique ainsi : «Nous disons 'révolution' parce que notre objectif est de changer radicalement la réalité présente nationale et de classe ; 'démocratique', parce que les objectifs de l'indépendance, le socialisme et le Pays Basque bascophone sont démocratiques et seront atteints par la volonté démocratique majoritaire des citoyens basques, et 'nationale' parce que notre intervention politique embrasse l'ensemble du pays (les 7 provinces, ndlt)» (23 octobre 2011). Un concept plutôt confus, où se mélangent la révolution qui cherche à abattre un système de classes et le national qui implique toutes les classes, cela au nom de la démocratie …



Mais il faut comprendre que si la «démocratie» a un écho positif au Pays Basque, c'est que ce pays, coincé de part et d'autre par deux Etats qui se disent «démocratiques», subit la négation même de ce qu'on entend habituellement par ce mot : il est soumis à des lois d'exception (éloignement, isolement, dispersion, persécution quotidienne des prisonnier-es, torture, harcèlement policier et judiciaire des militant-es politiques, interdictions de toutes sortes et même de se présenter aux élections, atteintes à la liberté d'expression, de manifestation...), à quantité de violations de droits civils, politiques et humains, et en particulier au refus du droit à l'autodétermination, du droit à disposer de lui-même. Et c'est un niveau de mobilisation et d'engagement intense et durable qu'il faut déployer ici contre l'oppression et la violence répressive afin de conquérir les droits minimaux qu'un Etat dit démocratique ne cesse de bafouer.

Autant, dans de nombreuses régions d'Espagne et au delà, un mouvement s'est dynamisé, sous l'appellation des Indignés, qui a mis en pratique des formes de démocratie directe et a contesté fortement la démocratie représentative qui ne représente que la classe dominante et ses intérêts, autant au Pays Basque la démocratie représentative reste considérée d'un bon oeil. Ce qui n'est pas vraiment un paradoxe puisque la voie électorale s'inscrit ici dans un double contexte. D'une part, la participation aux élections fait partie de la stratégie politique des partis, y compris ceux de la gauche abertzale (et cela concerne aussi le Pays Basque nord), qui ont pour volonté d'acquérir du (et le) pouvoir au sein des institutions par le biais des urnes et de prouver leur capacité de gestion institu-

00 maq CA 214 - copie:CA 27/11/11 15:57 Page 21

tionnelle. D'autre part le droit de se constituer en parti politique ou en coalition électorale a été bafoué de longues années (interdiction de Batasuna en 2003 et de tous ses succédanés (une dizaine environ), le dernier en date étant Sortu, interdit en 2010 par le Tribunal suprême), privant une part non négligeable de la population de tout débouché électoral. Aussi l'autorisation, accordée de justesse par le tribunal constitutionnel (à une voix près !) à la coalition Bildu (2) de se présenter aux élections municipales et provinciales le 22 mai 2011, a-t-elle été vécue par beaucoup comme le signe qu'enfin leur désir d'une politique alternative pouvait trouver une expression et se faire entendre. D'ailleurs le score très important réalisé par Bildu à ces élections (avec 25% des suffrages, il est devenu la deuxième force politique d'Euskadi derrière le PNV, et il a remporté, outre plus de 100 municipalités, la mairie de Saint Sébastien et la province de Guipuzcoa) n'a pu que conforter le mouvement abertzale dans sa stratégie électoraliste. Et la toute nouvelle coalition de la gauche abertzale réconciliée, Amaiur (composée de ceux-celles de Bildu auxquels s'est joint le parti Aralar ; le PNV, sollicité, a refusé d'y prendre part), prend le relais pour les élections législatives du 20 novembre, sûre de remporter des sièges au Parlement de Madrid (pour la première fois depuis 15 ans), avec un score qui peut l'amener au coude-à-coude avec un PNV qui perd du terrain, voire le devancer.

Un des axes tactiques, la lutte armée d'ETA, est abandonné ; l'autre axe, institutionnel, va être de fait renforcé, faisant des bulletins de vote les instruments efficaces sur le terrain de la confrontation «démocratique» (les élections autonomiques sont la prochaine échéance en 2013). Mais il est clair que la voie des urnes et l'addition des forces indépendantistes et souverainistes pour le seul objectif électoral ne sauraient suffire à créer un rapport de force. Celui-ci ne peut venir que de l'engagement et de l'action puissants et dynamiques d'une très grande partie de la société.

Jusqu'ici, les premières phases du processus ont été perçues positivement au Pays Basque et elles ont été accompagnées et soutenues par une forte mobilisation sociale dénonçant la répression (qui continue à s'abattre sans trêve) et exigeant en même temps une sortie du conflit fondée sur le respect des droits civils et politiques du peuple basque. Les revendications nationales, culturelles et sociales, y compris les grèves générales face aux mesures d'austérité, ont été très nombreuses et massives ces deux dernières années. Si on s'en tient aux seules manifestations de plus de 20 000 personnes, il y en a eu onze, liées spécifiquement au conflit politique, qui ont dépassé ce nombre, de 2009 à 2011 (cf.encart).

EN GUISE DE CONCLUSION PROVISOIRE

L'intérêt de la période réside dans la réponse positive apportée par une très large partie de la société basque à la nouvelle donne ouverte par ETA et la gauche abertzale. Elle se traduit, au sud, on l'a dit, par des manifestations énormes créant une pression sociale grandissante. La dernière en date rassemblait, le 22 octobre, près de 50 000 personnes à Bilbao, avec pour slogans : «Libération des prisonniers, Amnistie, Indépendance». Au nord, l'heure est aux tentatives de rapprochement entre militants-es abertzale de gauche pour accroître le rapport de force, à l'ouverture de débats, de forums, d'enquêtes, comme autant d'incitations à échanger et à agir collectivement, comme autant d'appels renvoyant chacun-e à son rôle et à sa responsabilité d'acteur-rice social et politique.

Dans les jours, les mois, les années qui viennent, un des objectifs premiers que se donne la gauche abertzale va être la consolidation du rapport de forces sur le terrain de la reconnaissance nationale. D'où, au sud, la recherche d'alliances et d'accords frontistes, - avec EA, souverainiste, avec Aralar, le «dissident»-, et avec le PNV lui-même, l'ennemi de toujours à qui des perches sont tendues ; c'est que l'heure est à l'accumulation des forces, que la tendance va dans le sens d'un travail en commun avec «toutes les sensibilités». Et, au nord, des débats et des actions se mènent pour obtenir une institution qui prenne en compte le territoire géographique des trois provinces, ses spécificités linguistiques, sociales, économiques et qui offre un cadre particulier de compétences et des capacités de décision.

L'autre objectif sera de conquérir des avancées dans le domaine de l'anti-répression. Ces deux axes, anti-répression et reconnaissance nationale, sont destinés dans un cas à retrouver un peu du pouvoir perdu, à rétablir un peu de justice et à traiter les conséquences du conflit et, dans l'autre, à grignoter de nouveaux espaces. Dans un contexte politique et social plutôt défavorable, ces objectifs vont évidemment supposer une mobilisation populaire importante et inscrite dans la durée ; cela va absorber et canaliser pour un temps assez long le gros des forces et des énergies, avec le risque que soit reléguées au second plan, plus encore qu'aujourd'hui, les questions sociales ou la nécessaire réflexion sur le projet de société. Mais, dans le contexte d'une crise systémique profonde, il est probable que vont s'inviter aussi d'autres combats urgents. Beaucoup de militant-es en sont conscients et refusent que l'objectif de la construction nationale escamote la lutte contre le système capitaliste et contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression. Aussi poussent-ils-elles à donner un contenu social au projet indépendantiste, considérant que c'est un enjeu majeur pour le camp abertzale que d'étendre à toute la société l'envie de souveraineté et de transformation politique et sociale radicale.

Pays Basque, le 13 novembre 2011

DE NOMBREUSES MANIFESTATIONS MASSIVES LIÉES AU CONFLIT

Le 17 octobre 2009, 37 000 personnes ont manifesté contre l'arrestation d'Arnaldo Otegi (porte-parole de l'ex-Batasuna) et de ses camarades. Le 29 octobre, 20 000 se sont mobilisées pour protester contre une rafle des jeunes indépendantistes. Le 20 décembre, 24 000 manifestants exigeaient la relaxe des inculpés, dans l'affaire d'Egunkaria (quotidien en langue basque interdit). Le 3 janvier 2010, 44 000 personnes descendaient dans la rue pour défendre les droits des prisonniers. Le 3 octobre, ils-elles étaient 46 000 pour protester contre l'interdiction d'une manifestation… et ce même mois 20 000 contre la torture. Le 8 janvier 2011, on compte 64 000 manifestants pour défendre les droits des prisonniers et deux mobilisations pour la légalisation de Sortu réunissent 44 000 personnes le 20 février, et 26 000 le 3 avril. Récemment deux autres grandes manifestations ont eu lieu : en faveur des prisonniers, le 17 septembre, et contre la sentence frappant Otegi et ses camarades (condamnés à 10 ans de prison pour avoir tenté de «reconstituer» la structure dirigeante de Batasuna), le 24 septembre.

(

2) Bildu (Rassembler) regroupe des militant-es de la gauche abertzale indépendant-es (non suspect-es d'appartenir à ex-Batasuna), des militant-es d'EA - Eusko Alkartasuna, parti social démocrate souverainiste, scission du PNV (Parti national basque, centre droit) -, et d'Alternatiba, organisation anticapitaliste, écologiste et souverainiste



Anticapitalisme et expériences piqueteras (1re partie)
Généalogie et récupération des luttes

A 10 ans de l'« insurrection argentine » (19-20 décembre 2001) et alors que le Vieux Continent s'enfonce dans une crise profonde – et une paupérisation déjà à l'œuvre –, il nous a semblé pertinent de revenir sur une expérience de lutte et d'organisation, les mouvements piquetero, qui a fortement marqué cette période parce qu'il a constitué un des principaux protagonistes et déclencheurs de la rébellion sociale. Contexte différent ? Bien sûr. Ce qui n'empêche pas de repérer de notables ressemblances, notamment dans les politiques économiques adoptées par le chantage de la dette externe, et de voir aussi que les problématiques posées par ce mouvement des « travailleurs désoccupés » (« au chômage ») interpellent et font sens pour tous ceux et celles qui veulent concevoir les luttes immédiates dans une perspective de libération sociale anticapitaliste.
Quelques années après ce qui a pu être considéré comme l'apogée de l'ensemble des expériences piqueteras, quelle est la situation de ces mouvements, de leurs organisations et de leurs luttes actuellement ? Quelles premières leçons pouvons-nous tirer cette expérience toujours en cours ?

ARGENTINE *PIQUETERA*

L'expérience des luttes *piqueteras* et des Mouvements des Travailleurs au Chômage (MTD), en Argentine, et leurs conséquences, de la fin des années 1990 au début des années 2000, ont été perçus par certains secteurs de la gauche comme «une des lueurs d'espoir les plus importantes dans le monde ces dernières années»[1], encourageant des lectures qui allaient depuis l'idée d'une supposée résurgence de la combativité (endormie) de la classe ouvrière traditionnelle jusqu'à l'expectative de nouvelles formes d'action collective, articulées par de nouvelles références organisationnelles et identitaires, portées par la conformation d'autres formes de la subjectivité sociale des groupes subalternes et exploités, dans leurs exigences de formes de vie différentes.

Mais quelques années après ce qui peut être considéré comme le point culminant de cette série d'expériences, symbolisée par le slogan «*Que se vayan tod@s*» [Qu'ils s'en aillent tous/tes], en référence à l'état de dégénérescence de la classe politique institutionnelle, puis dans la séquence des gouvernements Kirchner, quelle est la situation de ces organisations et de leurs luttes actuellement ? Quelles leçons préliminaires pouvons-nous tirer cette expérience toujours en cours ?

Au cours des dernières décennies, l'économie argentine a connu des moments de crise et de croissance cyclique, et la classe ouvrière a créé ses mécanismes de survie et de résistance, parfois de manière plus active et collective, parfois de façon plus passive et individuelle, combinant toujours ces types d'actions [2]. Ainsi, lorsque le pays était plongé dans la dette extérieure et l'hyperinflation (1987), les groupes les plus paupérisés se sont mis à utiliser de manière répétée le pillage comme stratégie de survie. Déjà avec la situation vécue dans la seconde moitié de l'année 1990, avec la vague de privatisation et de chômage clairement structurel (et pas seulement conjoncturel), et la crise conséquente des mécanismes traditionnels de contention de la lutte sociale, comme le pacte qui unissait les syndicats et le gouvernement/capital depuis les années 1940, les travailleurs (bien que, ou, principalement parce qu'ils sont) au chômage, d'une manière systématique ou simplement réactive, ont commencé à suivre de «nouvelles formes» de l'action politique et sociale [3]

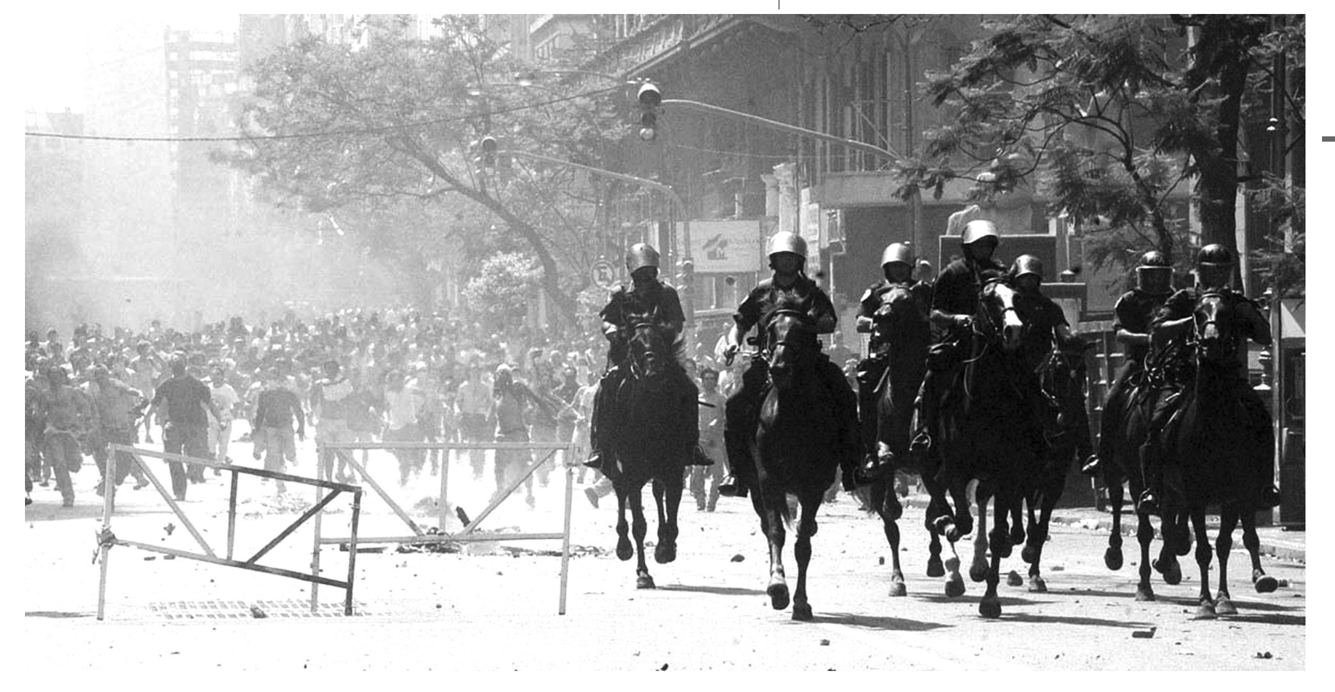
.Beaucoup de ces actions se caractérisaient par la réunion de certains traits, tels que l'explosion spontanée de l'occupation des rues, la connexion entre les différents secteurs sociaux marginalisés, inter et intra-classe, qui, de par les circonstances se voyaient comme des groupes antagonistes ou avec des doses particulières d'aversion réciproque (comme ce qu'on pourrait appeler *lumpen* dans le vieux langage marxiste, et des groupes de jeunes radicaux des classes moyennes, par exemple), le rejet de la présence ou de l'activité de dirigeants permanents, qui contiennent des fonctions de commandement et de discipline, entre autres.

Ces caractéristiques justifieraient la catégorisation de ces actions, d'une part, en particulier dans l'interprétation par certains intellectuels de gauche et de militants, comme une (nouvelle) vague de combativité et de radicalité répandue dans les luttes sociales et de l'autre, dans la vision des forces et des intellectuels de l'ordre, comme l'émergence d'un cycle de désordre social et de désharmonisation de la «normalité publique», avec de claires manifestations de violence requérant leur contention immédiate par l'utilisation de la répression de la police et des forces militaires [4].

Dans le cas particulier des *piqueteros*, compte tenu des formes de mobilisations qui tentent de dépasser les difficultés d'agir à l'intérieur des entreprises, telles que les *cortes de ruta* [coupures de routes] – bloquant les routes avec des barricades, paralysant la circulation des marchandises et isolant les villes – le gouvernement a été contraint de contrôler la gestion de l'action policière, en donnant de nouveaux contours au clientélisme, afin de contenir l'agitation sociale. Ce fut dans le cadre de cette



[1] HOLLOWAY (cité par Raúl Zibechi, Genealogia de la Revuelta – Argentina : La sociedad en movimiento. Buenos Aires: Nordan, Letra Libre, 2003). Généalogie de la révolte a été publié en français par les éditions CNT-RP.
[2] Voir l'organigramme des formes et combinaisons des résistances chez João Bernardo. Economia dos conflitos sociais. São Paulo, Expressão Popular, 2009.
[3] Evidemment, il y a plusieurs raisons à ce processus, comme les fractures au sein des groupes au pouvoir, la mobilisation de ceux d'en bas et l'incapacité de répondre de ceux d'en haut, la création de nouveaux réseaux clientélistes, la politique d'alliance des mouvements, etc. (Zibechi, 2003).
[4] Il est intéressant de noter dans l'expérience de l'Argentine, à Neuquén, la radicalité démontrée par les groupes de jeunes gens qui subissent constamment la répression policière. Les fogoneros [NdT : qui s'occupent du feu, les «chauffeurs», ceux qui alimentent la chaudière] comme on les appelait, même s'ils n'assistaient pas assidûment aux assemblées, étaient le secteur le plus solide des piquets, de sorte qu'assez souvent les forces répressives de l'État ont du faire machine arrière. (…) Ce sur quoi nous voulons mettre l'accent n'est pas la propension à la radicalité combative et à la rébellion de la jeunesse de manière abstraite et générale, mais sur cette potentialité, dans un moment historique précis dans lequel leurs désirs et leurs aspirations ne trouvent pas leur place dans la structure sociale. Il est curieux est que les groupes gauchistes ne cherchent pas à faire un travail de base avec cette jeunesse constamment réprimés dans les périphéries des grandes villes, peut-être à cause de leur caractère trop «autonome» et «non orthodoxe», ce qui rend difficile leur soumæission à des directions et des organisations trop hiérarchisées, peut-être aussi à cause de l'ignorance totale des milieux intellectuels et universitaires sur les conditions mêmes de vie de ces groupes de jeunes.



stratégie d'assistancialisme et de cooptation politique des couches populaires les plus combatives que, dans le milieu des années 1990, pendant le gouvernement Menem, ont commencé le versement des *planes* [programmes] – subsides de l'État – à travers des projets réalisés par les municipalités et / ou des ONG.

La chose curieuse est que, bien qu'étant une tentative gouvernementale de coopter les luttes des travailleurs argentins, les *planes* sont devenus l'un des éléments de la base matérielle qui ont permis la création de mouvements de chômeurs, ou *piqueteros*.

SUBSIDES : ENTRE COOPTATION ET CRÉATION

Conçus comme une aide directe d'assistancialisme et faisant partie d'une stratégie électorale, avec le double objectif de refroidir les luttes et de créer un capital politique, les *planes* furent d'abord concentrés sur la figure des *punteros* – une sorte de syndicaliste *pelego* [jaune, briseur de grève] – qui sont devenus les agents du gouvernement responsables de leur mise en œuvre dans les municipalités (seules les mairies étaient chargées du paiement des *planes*) et utilisant des critères arbitraires pour la sélection des bénéficiaires.

Seulement, avec l'arrivée du président De la Rua au pouvoir (1999-2000), un changement est intervenu dans cette situation parce que les *piqueteros* ont tiré profit des conflits entre les forces politiques qui soutenaient De la Rua et les péronistes. Le nouveau président, afin d'affaiblir le pouvoir du Parti Justicialiste, péroniste, a décentralisé les politiques sociales et a permis à de nombreuses ONG de formuler des projets communautaires pour recevoir et distribuer les *planes*. A cette époque, les organisations de *piqueteros* ont initié un processus visant à se constituer comme personne juridique et se sont mises à se charger de négocier directement avec l'Etat et de distribuer les *planes* parmi leurs membres, sur la base de leurs propres critères, conquérant ainsi une autonomie relative leur permettant, à travers des pratiques d'autogestion, de dépasser l'usage clientéliste du réseau péroniste, d'utiliser les *planes* pour répondre aux besoins de base du collectif et de développer des projet productifs sur un mode horizontal, implantant et approfondissant des stratégies dans les quartiers, afin d'articuler la lutte revendicative avec des aspirations politiques plus vastes [5].

Grâce à l'action directe collective et leur efficacité à forcer la négociation par des coupures de routes et d'obtenir et contrôler des *planes*, les groupes de *piqueteros* ont commencé à acquérir une place importante dans le contexte politique [6]. En ce sens, il est intéressant de voir comment les allocations gouvernementales ont été, et sont, utilisées par les organisations les plus radicales, non pas comme but ultime, mais comme un moyen de développer de projets de production et la lutte elle-même par la construction de nouvelles formes de vie, dans la mesure où «(...) certains groupes sont passés de la lutte pour l'emploi à la création d'emplois. C'est-à-dire de nouvelles formes de vie»[7].

Ce qui signifie aller au-delà des explications simplistes et démagogiques selon lesquelles toute aide gouvernementale aux secteurs populaires amène nécessairement la passivité et l'apathie politique, et par conséquent la réduction de la base des mouvements et des partis de gauche, comme si seule la misère extrême pouvait mobiliser les gens. Les causes du reflux et de l'affaiblissement des mouvements sociaux et populaires sont à rechercher dans des questions plus profondes comme, par exemple, l'absence même d'un travail de base plus durable et organique des communautés et des personnes, ou la perpétuation de structures organisées hiérarchiques et bureaucratisées, ainsi que la fragmentation et l'incapacité des groupes de gauche à s'unir.

Parmi le contenu des pratiques développées par certaines organisations *piqueteras* (principalement celles qui se situent dans l'orientation appelée autonomiste, car elles ne sont pas liées et dépendantes de partis politiques, de syndicats ou de gouvernements), on peut résumer trois axes fondamentaux, qui sont articulées autour de l'appropriation des *planes*. *Les piquets : l'action directe* par les coupures de rues et de routes comme tactique de lutte revendicative, et aussi, dans le but de revitaliser les espaces publics [8], *le travail autogéré et communautaire dans le quartier* : comme moyen de la production matérielle, afin d'établir une nouvelle relation du travail / production / consommation en modifiant le coût / qualité de vie des travailleurs / chômeurs / voisins, et généralement lié à des besoins alimentaires (tels que les réfectoires collectifs, les fermes communautaires, des boulangeries), et *la dynamique des assemblées* : en tant que forme d'organisation politique interne. Les assemblées sont des mécanismes de démocratie directe qui ont pénétré la plupart des organisations de chômeurs en Argentine, et à travers elles, se produit potentiellement la participation décisive de tous les membres de l'organisation sur les questions qui lui sont inhérentes [9].

Un facteur extrêmement important est que le travail dans les quartiers et les communautés se propose comme production de nouvelles valeurs de solidarité qui reconstituent des liens sociaux et interpersonnels minés par le chômage, l'individualisme et de diverses formes d'autoritarisme et de contrôle social. Une des discussions menée parmi les différents groupes de travailleurs au chômage est sur la signification même du travail.

A l'intérieur de la discussion sur le rôle et l'appropriation des subsides de l'Etat par les mouvements sociaux, nous trouvons d'une part, des mouvements plus liés aux partis de gauche et aux syndicats qui revendiquent un «vrai travail», c'est à dire des emplois stables dans des usines ou dans les secteurs des services publics, et d'autre part, les mouvements «autonomes» qui se battent pour ce qu'ils appellent le «travail digne», c'est à dire le développement de pratiques au-

5. DELAMATA, G. *Los barrios desbordados – Las* organizaciones de desocupados del Gran Buenos Aires. Universidad de Buenos Aires: 2005.

:6. SWAMPA, M; PEREYRA, S. Entre la ruta y el barrio. La experiencia de las organizaciones piqueteras. 2ª. Ed. Buenos Aires: Biblos, 2004.

:7. ZIBECHI, 2003, p. 131 (traduction de nos soins, les auteurs).

:8. MANZANO, V. "Piquetes" y acción estatal en Argentina: Un análisis etnográfico de la configuración de procesos políticos. In: GRIMBERG et al. (org.) Estado y movimientos sociales – estudios etnográficos en Argentina y Brasil. Buenos Aires: Editorial Antropofagia, 2009. p. 15-36

9. Bien que, concrètement, le fonctionnement des assemblées admet des variantes relatives aux structures d'autorité qui prennent forme là, ainsi que différentes façons de comprendre la participation et l'implication individuelle de la base sociale dans l'organisation et différents degrés de démocratie plus ou moins façonnés à partir des principes de la démocratie directe..

togérées de travail, de relations horizontales et égalitaires, dans lequel le travail est effectué en rapport avec les besoins spécifiques de la communauté [10].

> « *De nombreux groupes de* piqueteros *ont bien clairement à l'esprit de ne pas vouloir redevenir comme les travailleurs d'avant, entre autres raisons, parce qu'ils rejettent l'idée de travailler pour un patron. Ils n'acceptent pas non plus de s'organiser comme le font les syndicats, avec des dirigeants permanents et une structure pyramidale [11].* »

Il est significatif que ces organisations sont composées de travailleurs sans emploi qui, pour faire valoir leurs revendications économiques et politiques, ont trouvé comme réponse, créative, l'interruption de la circulation des marchandises, du fait qu'ils ne sont pas au centre du processus de production et qu'ils ne peuvent pas se servir de la ressource consistant à arrêter la production, dans un moment où le capitalisme, comme logique de marchandisation des choses et des gens, s'étend sur presque toutes les régions de la vie sociale, y compris les loisirs. Peut-être que, plus que l'émergence de nouvelles formes d'action politique, ce qui est en cours est une (re)configuration des autres dispositions identitaires, avec leurs formes respectives d'appropriation et de redéfinition des organisations existantes et la création de nouvelles formes de relations sociales [12].

Car la perte de l'identité de l'*employé*, en raison de la crise de l'emploi formel classique, et de l'absence de toute crédibilité qu'il soit possible de se réinsérer de façon stable dans le «monde du travail» soulèvent la question qualitative de savoir comment se vit cette situation, à travers quelles formes et stratégies. Il devient donc pertinente de réfléchir sur, comment dans cette direction, émergent de nouvelles formes de liens sociaux, relations affectives et communautaires, dans le sens de la conformation de l'autonomie et de l'horizontalité comme pratiques et principes qui en viennent à (ré)organiser les structures de la vie quotidienne, dans ses dimensions sociale, culturelle, économique et politique.

INSTITUTIONNALISATION ET RÉCUPÉRATION DES LUTTES

A la suite de la séquence des actions les plus radicalisées des 19 et 20 décembre 2001, et après la démission de cinq présidents, le gouvernement de Eduardo Duhalde a généralisé les «Planes Jefas y Jefes de Hogar Desocupados» [Programme Cheffes et Chefs de Familles au Chômage], qui ont vu alors augmenter leur assistance de 1% de la population active en décembre 2001, pour atteindre l'année suivante 18% de cette population, soit 2,5 millions d'Argentins [13].



La machine assistancialiste et les politiques de reprise économique se sont maintenues à plein pendant le gouvernement de Néstor Kirchner (2003-2007), mais ont changé un peu de couleurs ; avec la croissance économique, la réduction relative du taux de chômage (à partir de sa limitation massive grâce à des politiques encourageant les coopératives [14]), la rhétorique anti-néolibérale, la condamnation des violations des droits humains pendant la dictature militaire, et la fragmentation et l'appropriation des luttes par la création des MTD kirchneristes, en adoptant la tactique de négociations directes avec des groupes et dirigeants *piqueteros* et la distribution d'allocations pour les groupes pro-gouvernementaux, en contrepoint de l'intolérance, de la répression et de la réduction des subsides versés aux groupes autonomistes et d'opposition [15].

Ces points, alliés à la criminalisation de la protestation sociale, avec la stigmatisation médiatique et politique des *piqueteros* par une exigence pour l'ordre et la normalité, et l'institutionnalisation gouvernementale d'un discours critique au néo-libéralisme (qui a conduit de nombreux militants à passer dans l'orbite du gouvernement, au prétexte de mener une lutte de pouvoir au sein de l'appareil politique), en plus d'erreurs d'analyse des organisations de gauche, ont provoqué un isolement grandissant, une délégitimation et un reflux des MTD et des expectatives autour d'une recomposition politique «à partir d'en bas» [16].

Le capitalisme comme un système et logique sociale, incarné par certains acteurs et groupes sociaux, possède divers mécanismes pour s'approprier, contrôler,freiner et domestiquer les luttes sociales, allant de la cooptation à la répression la plus directe, y compris en se servant de leur combinaison selon différentes modalités. Le fait est, qu'au-delà des représentants directs de l'Etat, des patrons et des gérants d'entreprise, il est courant que se produise toute une série de croisements et de liens entre ceux-ci et des dirigeants sociaux qui se transforment en bureaucrates du mouvement et en viennent à s'identifier avec les intérêts du capital, et à plus représenter ceux-ci que ceux des travailleurs, que ceux d'en bas. C'est l'un des moyens que l'Etat et les classes dirigeantes utilisent pour neutraliser les luttes sociales. Et à cet égard, le cas argentin est emblématique.

Ainsi, la logique des *planes*, des *punteros* et des *manzaneras* [17] a également servi à instrumentaliser les personnes et leurs luttes, leurs aspirations et leurs besoins, à faire fructifier et promouvoir des leaderships, qui le plus souvent sont liés à des structures de l'Etat, soit comme représentants de politiciens soit comme candidats politiques directs. La neutralisation des luttes s'est opérée non seulement par l'assistancialisme, mais aussi par un autre moyen : l'incorporation des organisations dans la logique même et la structure administrative, en faisant en sorte qu'elles deviennent des gestionnaires et des intermédiaires entre les entreprises et l'État (et dépendant de financements Etat-entreprise) ou encore à travers participation directe de ses dirigeants dans les organismes gouvernementaux [18].

Ainsi, de nombreuses organisations *piqueteras* se sont retrouvées dans une délicate relation dialectique entre l'assimilation et la cooptation par l'assistancialisme et la capacité d'organisation et de construction de quelque chose de nouveau à partir des allocations gouvernementales et l'autofinancement.

10. FERNANDES, Marco. Quando o desemprego dignifica o homem e a mulher – Lições piqueteras sobre a difícil arte de organizar movimentos populares nas metrópoles neoliberais. Texte envoyé par courriel à l'auteur, 2005.

11. ZIBECHI, 2003, p. 131 (traduction des auteurs).

12. SWAMPA, M (ed). Desde abajo. La transformación de las identidades social. Buenos Aires, Universidad Nacional de General Sarmiento/Editorial Biblos, 2000.

13. SORAIA, C. Lutas sociais, piqueteiros e autonomismo: a experiência político-ideológica da Frente Popular Dário Santillán, Dissertação de Mestrado na Universidade Estadual de Londrina, 2008.

14. NOVAES, H (et al) "A filosofia da política pública para a promoção do cooperativismo na Argentina (2003-2007): Lições preliminares". s/d. Disponible ici en portuguais [http://www.ige.unicamp.br/gapi/textos.html]

15] *Comme le dit l'un des membres d'un groupe autonome «pendant le gouvernement de Nestor Kirchner, tout le monde pouvait faire des piquets et paralyser les routes, sauf les groupes piqueteros authentiques et combatifs».*

[16] *SWAMPA, 2000.*

[17] *Les manzaneras constituent une des machines électorales du péronisme, dans laquelle des femmes sont recrutées dans les quartiers, deux par pâté de maisons [manzanas en Argentine] et forment un réseau assistanciel qui distribue tous les jours, de la nourriture à un million de personnes dans 50 villes (Sora, 2008). [NdT : Les punteros (littéralement "pointeurs") sont dans les quartiers les représentants locaux et les organisateurs militants (recruteurs) d'un parti ou d'une fraction de parti au service d'un leader politique ou syndical. Ils sont généralement et surtout associés aux divers mouvements ou courants péronistes de l'histoire argentine dont le "système K", Néstor puis Cristina Kirchner incarnent la continuité au sommet de l'Etat]*

[18] *Un exemple emblématique est la "colligation" entre la Fondation des Mères de la Plaza de Mayo (avec son université, sa coopérative de construction – 5 800 travailleurs –, ses moyens de communication et maison d'édition…) et les gouvernements de Néstor et Cristina Kirchner, notamment dans le programme de construction de logements sociaux appelé "Rêves partagés", récemment objet d'une affaire de détournement de fonds publics.*

DE NOUVELLES VOIES (VIEILLES RÉSISTANCES) POUR LA LUTTE POLITIQUE

Les nouvelles formes de l'action sociale et les expériences vécues dans le point culminant de rébellion argentine ont laissé des marques et des leçons dans la vie quotidienne des secteurs subalternes et dans la sociabilité populaire. Bien qu'à l'heure actuelle, la rébellion ne soit plus aussi vigoureuse et brillante, et qu'elle a cessé d'attirer l'œil du tourisme militant et l'attention universitaire de gauche, il est possible de cartographier les énergies et les forces potentielles dans l'immense territoire souterrain de la sociabilité populaire, dans le champ de la politique que James Scott et Barrington Moore Jr. [19] ont identifié entre la soumission et la révolte, car on ne passe pas d'une rébellion généralisée de nulle part (comme les 19 et 20 décembre 2001, comme l'expérimentation de nouvelles pratiques de vie et de relations sociales), qui ont fait tomber cinq présidents, à la subordination totale.

Quoi qu'il en soit, de l'avis de nombreux activistes et analystes de ce processus, il existe une coïncidence d'opinion sur le reflux des luttes *piqueteras* depuis les gouvernements Kirchner. Certains éléments qui pourraient conduire à la recomposition des organisations et des luttes des chômeurs en Argentine ont été soulevés à travers ce texte. Cependant, ce qui nous intéresse maintenant pour la suite de notre étude, c'est de porter notre attention sur certains de ces mouvements de chômeurs en particulier, et, en mobilisant une analyse plus spécifique, afin d'évaluer certaines sinuosités de ce processus de réajustement et de reconfiguration des forces anti-systémiques ayant à l'horizon l'expérience *piquetera*

Alex Hilsenbeck Filho
et Cassius Brancaleone [*]

[*] Cet article a été publié en deux parties en juillet 2010 sur le site Internet lusophone Passa Palavra (Brésil et Portugal), animé par un collectif éditorial anticapitaliste pour qui, ce sont les mouvement sociaux de base, auto-organisés et sans la tutelle de partis politiques qui doivent forger les outils de leur propre lutte comme de la rupture avec la domination capitaliste.
La seconde partie de cet article, qui traite plus particulièrement d'un mouvement piquetero d'inspiration libertaire, la Fédération des Organisations de Base (FOB), sera publiée dans le prochain numéro de Courant Alternatif.

19. MOORE-JR, B. *Injustiça: As bases sociais da obediência e da revolta.* São Paulo: Brasiliense, 1987; SCOTT, J. *Domination and the arts of resistancy, New York, London: Yale University,* 1990.

État espagnol : autour du 15M
Des assemblées dans les lieux de travail ?

Des assemblées régulières de travailleurs ont commencé à surgir ici et là : celle des chercheurs du CSIC [le CNRS espagnol], des «éducateurs indignés de Malaga», l'«assemblée des professeurs pour une école publique de qualité»... Parfois ces assemblées sont apparues à l'occasion d'une lutte collective, avant le mouvement du 15-M, comme celles des travailleurs de la Bibliothèque Nationale de Madrid ou quelques assemblées de chômeurs. Dans d'autres cas, des assemblées territoriales de travailleurs ont surgi à la suite à la grève générale du 29 septembre 2010, comme dans certaines banlieues de Madrid, et ont été ensuite réactivées à l'occasion du 15-M et de la phase des «assemblées de quartier». A Barcelone, trois rencontres de «travailleurs indignés» ont été organisées jusque là. Même si ces réalités demeurent minoritaires dans le mouvement, il est intéressant de présenter certaines des propositions débattues en ce moment.

Le principe de proposer d'«étendre l'épidémie démocratique» dans le monde du travail et de mettre en place des assemblées du 15M dans les centres de production comme il y en a dans les quartiers a été discuté et adopté par les commissions «Grève générale» de plusieurs assemblées locales ou plusieurs «assemblées de travailleurs» comme dans la banlieue de Madrid ou à Barcelone. Durant l'été, plusieurs débats ont eu lieu sur ces thèmes. On a parlé de «syndicalisme sans syndicats», de rechercher des alternatives légales aux syndicats par exemple pour déposer un préavis de grève, de se présenter aux élections syndicales de manière autonome, comme expression d'une assemblée... D'autres positions ont rappelé qu'il y avait déjà des syndicats combatifs, plus ou moins dans le mouvement, et que le 15M des travailleurs ne pouvait pas prendre la place des organisations existantes. Et dans l'autre sens, que les syndicats ne peuvent se substituer aux assemblées et que s'ils disent être avec le mouvement, alors ils ne doivent pas l'entraver, mais accepter ses caractéristiques d'horizontalité et même les appuyer. Sans compter ceux et celles qui sont à l'UGT ou aux CCOO et dont certains pensent qu'il est encore souhaitable et possible de les faire évoluer... Devant ces multiples contradictions, un document émis par une assemblée de travailleurs de Madrid [*], tente de définir un cadre général, le pourquoi et le comment. D'abord, dit le texte, il est temps «de faire un pas supplémentaire : le pas le plus important dans l'auto-organisation sociale : accompagner et élargir le mouvement surgi dans les quartiers et les communes en constituant des assemblée où travaille et est exploité la majorité de la population : dans l'entreprise, dans les lieux de travail, dans le monde du travail en général.»

Le document ne parle pas d'en finir avec le capitalisme, mais de participer à «une lutte pour une démocratie réelle et participative où les citoyens en général et les travailleurs en particulier d'objets deviennent sujets, de marchandises des citoyens actifs». Il s'agit d'étendre le virus de la démocratie réelle et de la participation «pas seulement au domaine de la politique mais dans tous les aspects et milieux sociaux, y compris celui du travail». Devenir acteur et participer plus à la vie de la société deviennent les leitmotivs et l'horizon dans lequel se placent les auteurs. C'est clairement la limite principale du document. Mais, en même temps, il dit autre chose. Il dit qu'il faut rompre avec le consensus social et la «domestication de la lutte ouvrière», responsable



de tous les reculs sociaux, dans les condition de travail, «chômage, sous-emploi, travail au noir, précarité, pensions insuffisantes, recul de l'âge de départ à la retraites, pourcentage très élevé de morts au travail, etc.» Il faut rompre avec le «pactisme» et «cette situation de contrôle sur la classe travailleuse» auxquels «ont participé et participent les gouvernements, les partis, le patronat, les moyens de communication et les directions syndicales.» Il faut «construire le dissensus en remettant sur pied le mouvement ouvrier» et rompre avec la paix sociale «négociée et destructrice».

Si le mouvement du 15-M «a provoqué une grande surprise et peut-être quelques inquiétudes dans l'élite politique et économique de ce pays», s'il a pu donner «quelques coups de griffes au système (...) nous sommes encore très loin d'un changement réel». Il manque au mouvement «une jambe pour avancer à grands pas vers le changement», c'est-à-dire «un mouvement ouvrier organisé».

«Que dans les entreprises, les lieux de travail, le monde du travail en général commencent à germer et s'étendre des assemblées de travailleurs causera [au système] une authentique frayeur. C'est le pas dont l'élite politique et économique de notre pays ne veut absolument pas entendre parler. Ils peuvent accepter les référendums, un changement dans la loi électorale, ils peuvent accepter une banque publique, ils peuvent accepter d'augmenter les impôts pour ceux qui ont le plus, ils peuvent accepter une loi de responsabilité politique. Il y a des pays capitalistes néo-libéraux qui ont tout cela depuis des années. Ce qu'ils ne peuvent pas supporter, ce qui est leur talon d'Achille, c'est que le peuple travailleur commence à s'auto-organiser, en plus de leurs quartiers, dans les centres de travail, et par-dessus tout sans le contrôle des gouvernements, partis, patronat, médias et directions syndicales. Ils préfèrent mille fois céder une partie que prendre le risque de tout perdre. Nous devons profiter de cette conjoncture inédite, de cette effervescence populaire que nous sommes en train de vivre pour donner le départ de la rupture démocratique avec la domination de la classe travailleuses. C'est cela qui supposerait un changement réel.»

COMMENT S'ORGANISER DANS L'ESPACE DU TRAVAIL AUJOURD'HUI ?

Tout d'abord, prendre la mesure des modifications intervenues dans le tissu productif du capitalisme et ce sont les réalités de chaque travail et de chaque entreprise qui d'une manière ou d'une autre dictent les formes d'organisation. Il peut y avoir des assemblées clairement identifiables à un lieu de travail précis : usine, entreprise, supermarché, administration publique… «Mais il existe d'autres formes. Notre société est polyédrique, elle est beaucoup plus complexe qu'il y a 30 ans et nous devons couvrir ses réalités distinctes». Sur ce qui est appelé précarité du travail, contrats temporaires, constante rotation des travailleurs,, allers et retours de périodes de travail et de chômage, le texte propose de distinguer deux aspects : «la réalité des chômeurs de longue durée ou travailleurs précaires sans profession définie» et d'un autre côté, des travailleurs «avec une occupation concrète, une profession concrète, mais qui vivent dans une continuelle intermittence, sautant de contrats temporaires en contrats temporaires, d'entreprises en entreprises, de débrouilles en bricoles, mais qui font toujours le même métier.» Groupe auquel il serait possible d'ajouter les personnes travaillant dans des PME, avec peu de travailleurs, où la possibilité de « s'organiser sur le lieu de travail est compliquée ». Si à la première catégorie pourraient correspondre des assemblées de chômeurs, pour cette seconde, serait plus adaptée un « modèle mixte, qui combine son enracinement par profession avec celui de sa localité, celui de son emploi avec sa zone de travail ou de résidence. »

Dans tous les cas, les assemblées de travailleurs ne doivent pas affaiblir ou diviser les assemblées territoriales, de quartier ou de commune. Il s'agit d'élargir le mouvement à des «centaines de milliers de salariés» qui sympathisent avec le mouvement mais qui n'ont pratiquement jamais pu participer à une assemblée de quartier soit parce que les réunions se passent pendant leur heures de travail, soit parce qu'après le travail, il y a le temps de transport et les responsabilités familiales.

Quoi qu'il en soit, l'enjeu est de miser sur une forte interconnexion entre les deux types d'assemblée. Toutes, qu'elles soient de quartier ou de travailleurs «doivent tisser conjointement le réseau que forme le mouvement en un soutien et développement mutuel continu, en donnant du muscle à cette grande marée de protestation et mobilisation qui définit le 15M. Pour les assemblées de travailleurs, il sera nécessaire, pour leurs luttes particulières (les conflits du travail) de pouvoir compter sur la collaboration des assemblées de zone. De la même manière que pour empêcher des expulsions, différentes assemblées de quartier ont pu collaborer, pour des actions dans le cadre d'un conflit du travail menées par des assemblées de travailleurs, il doit être possible de fait appel à la solidarité des autres assemblées, qu'elles soient de travailleurs ou de zone proche.»

Le rapport avec les organisations syndicales ne peut être défini de manière générale. Quelques unes «maintiennent un caractère revendicatif et transformateur» tandis que d'autres «ont été assimilées et se sont mises à avoir une attitude timorée et collaboratrice avec le *statu quo* économique et politique». Pour les rédacteurs du documents, les rapports sont clairs à partir du moment où «le mouvement du 15M n'est pas une option partitiste ou syndicale et [qu'il] doit maintenir son indépendance vis-à-vis des partis, syndicats, association quelconque». Les membres d'un syndicat, «honnêtes et combatifs» sont les bienvenus, l'important étant «que les assemblées conservent leur autonomie, et qu'elles soient souveraines, ouvertes, avec démocratie horizontale et qu'elles maintiennent un esprit assembléaire».

RÔLE DES ASSEMBLÉES DE TRAVAILLEURS

« Dans l'éventail des fonctions et des thèmes dont se dotent les assemblées du 15M, celle de lieux de travail ou de travailleurs ne doivent pas non plus poser de limites. Nous parlerons et nous nous confronterons avec tout ce qui sera nécessaire et nous ferons de la politique un patrimoine des citoyens en général et non quelque chose de restreint à certaines organisations ou leaders. » S'il y a une limité, cela tient à leur spécificité : «une question existentielle et central pour elles : la situation du travail», que ce soit en général, au niveau du pays (reformes du travail, accidents de travail, retraites, pensions…) ou que ce soit les problèmes concrets du lieu de travail, du secteur productif correspondant à telle ou telle assemblée.

« Le fait de ne pas être un syndicat ne nous empêche pas d'organiser des pro-

testations et des formes de lutte dans l'espace du travail, y compris en allant jusqu'à la grève. A ce sujet aussi nous devons rompre avec les cadres rigides et les schémas établis (…) et ne pas tomber dans la grave erreur de penser que le droit de s'organiser, discuter, lutter dans ton entreprise est permis uniquement et exclusivement à tel ou tel syndicat. Non. C'est un droit citoyen, de tous les travailleurs, et nous devons l'exercer.»

La grève générale, «sujet avancé dans quelques débats de notre mouvement, ne pourra être couronnée de succès qu'en partant d'une situation de présence renforcée dans les lieux de travail de notre pays. Nous ne pouvons pas prétendre informer, agiter, mobiliser le monde du travail en comptant uniquement sur un mouvement assembléaires dans les quartiers et les communes».

Les conditions sont posées et seul l'avenir dira si le «mouvement des assemblées» ira jusqu'à pénétrer les lieux de travail. Et si oui, dans quelle proportion ? Dans le privé ? Le recours aux assemblées s'est fait sentir dans le mouvement des enseignants de Madrid et dans les mobilisations du secteur de la santé en Catalogne. Mais, c'est parce qu'il y a les luttes précises, liées à des décisions des gouvernements autonomes de tailler dans les budgets et de le faire de cette manière, et que les «syndicats du système» verrouillent les mobilisations et qu'ils sont en grande partie débordés par une dynamique de lutte des personnels en colère.

Peut-on envisager des assemblées «à froid» ? Et avec quelle participation, surtout dans le privé ? Le rapport avec les syndicats est bien posé mais c'est une question de rapport de force : le «droit» de s'organiser indépendamment des syndicats ne se discute pas, et il n'est pas nécessaire de convoquer l'argument citoyen pour le justifier. Et en même temps, quel est l'autre recours dans une inévitable querelle de légitimité entre la représentation syndicale (et son monopole détenu par le corps des délégués) et sa contestation au nom d'un principe d'égalité des droit de n'importe qui de s'organiser comme il l'entend. N'est-ce pas là que se nouent les éléments, les «formes» de lutte et d'organisation que les gens se donnent et les contenus et motifs (y compris et surtout subjectifs comme le degré de colère et de révolte) qu'elles expriment et qui se traduisent par une mobilisation collective, une entrée en mouvement ? Peut-être que dans certaines endroits, des assemblées seront appelées parce que des «citoyens travailleurs» l'exigent et que c'est bien là leur droit : on verra comment réagiront les patrons, les politiques, les syndicats.

UNE PROPOSITION CLARIFICATRICE

Quoi qu'il en soit, assemblées de travailleurs sur les lieux de travail et/ou assemblées territoriales sur les thématiques «laborales» doivent pouvoir coexister et, au moins sur le papier au départ, s'articuler les unes avec les autres.

Les éléments avancés sur les différentes formes de précarité permettent de clarifier un peu et de sortir d'un thème devenu fourre-tout qui finit par ne rien dire, tant dans le vécu subjectif du rapport au travail, et c'est lié, qu'aux capacités à s'organiser collectivement et à préciser dans quel espace déterminé se joue l'antagonisme et se définissent les axes de lutte et les revendications.

L'appel à créer des Assemblées de travailleurs ou «dans les lieux de travail», peut être aussi le début d'un processus de débat, d'échanges, sur les propositions de grève générale ou sociale émises par certains collectifs de travailleurs, de précaires, ainsi que par les trois organisations anarcho-syndicalistes et de bousculer les limitations actuelles des réalités organisées.

Quant à savoir si ce sont les formes d'organisation et de mobilisation qui déterminent le caractère des luttes ou l'inverse, c'est un vieux débat qui persiste sans doute parce que la «forme» est déjà une partie du contenu et que ce n'est pas l'état d'une conscience préalable qui détermine les luttes mais plus précisément un mélange de vraie colère et le sentiment qu'il est possible de gagner ou, ce qui est presque équivalent, qu'il y a plus à perdre à ne pas lutter.

Même si les syndicats du système n'ont pas encore perdu complètement la main de ce conflit, le caractère assembléaire du mouvement de lutte des enseignants sur Madrid en ce moment indique qu'il y a une contamination du désir de maîtriser ce que l'on fait, ce sur quoi on s'engage, qu'il y a un lien étroit entre la volonté de lutter et celle d'en contrôler l'expression et la mise en pratique, d'être pleinement «en mouvement», c'est-à-dire d'en être entièrement les scénaristes, les acteurs et les réalisateurs.

L'existence d' «assemblées dans les lieux de travail» est un enjeu incontournable pour au mois deux raisons. D'une part en ce qu'elle ouvre une brèche dans l'espèce d'unanimisme «citoyen» qui s'en prend essentiellement au capital financier, aux banques, au néo-libéralisme et à la faillite de ses excès, en mettant au jour et en parcourant de près l'ensemble du tissus productif et en ouvrant la boîte de Pandore de la lutte de classe, là même où les compromis sont toujours de circonstance car ils dépendent de rapports de force qui, eux, ne cessent jamais car ils définissent la tension permanente de la relation capitaliste. D'autre part, en disséminant dans toutes les sphères sociales, et en particulier là où c'est devenu le plus difficile, le virus d'une rébellion qui s'attaque aussi directement à la logique de la représentation politique (et syndicale), dans les mots («ils ne nous représentent pas») et dans les manières d'agir collectivement, dans la matérialité même du mouvement, dans son auto-constitution comme force sociale n'obéissant qu'à ses propres intérêts et objectifs.

Traduction et commentaires :
Francesco, octobre 2011

[*] «El paso fundamental del 15-M : asambleas en los centros de trabajo», 14/09/2011



Un avenir certain : sous le sable le pétrole, sur la plage les requins

Après la destruction massive de toutes les infrastructures de Libye, la destruction totale de plusieurs villes et l'instauration d'un chaos sanglant un peu partout, il est temps pour les Libyens de faire le compte des morts, des blessés, de nettoyer le pays des amas de débris des bâtiments bombardés et aussi des cadavres pourris sous le soleil, de réfléchir à ce qu'il faut faire des armes, des prisonniers ou des blessés qui remplissent les hôpitaux dépourvus d'équipements, et savoir comment exercer une liberté retrouvée après 40 années de soumission.

Après dix mois de guerre, de massacres et d'intervention de l'armée la plus puissante au monde, le rideau est tombé sur la révolte libyenne. L'OTAN a effectué sa dernière intervention, largué ses dernières bombes à 8h30 le matin du 20 octobre à Syrte sur un convoi d'une trentaine de voitures fuyant la ville entièrement réduite en cendres. Le «monstre» est touché mais n'est pas mort, des insurgés se chargent de l'exécution de Kadhafi, de son fils, du ministre de la Défense ainsi que de tous les blessés, puis dans une camionnette on exhibe leurs corps à travers la ville. Pendant quatre jours dans une chambre froide sur un matelas de mousse, le corps de Kadhafi est exposé, puis on l'enterre dans un lieu non révélé au fin fond du désert : c'est la fin de partie, tout le monde est soulagé, pas de tracasseries judiciaires, pas de perte de temps, ni d'angoisses inutiles sur les rapports embarrassants entre le tyran et les sauveurs du peuple libyen. Le 23 octobre les vainqueurs du Conseil National de Transition (CNT) affichent leur victoire à Benghazi par la déclaration officielle de libération de la Libye, le discours de Mustapha Abdel Jalil va rester dans les annales de l'histoire de par sa médiocrité et son manque de vision politique et sociale : un discours catastrophique pour l'image du pays et celle de la révolte de la population qui l'a payée cher, avec près de 30 000 morts. Dans cette allocution, il déclare que la Libye est un pays musulman, que la Charia sera la source de législation et que par conséquence toutes les lois contraires à la charia sont annulées. Il ne trouve pas meilleur exemple que la loi sur la polygamie, loi qui n'était pas totalement abrogée contrairement à ce qu'en dit la presse. Cette loi avait seulement restreint la polygamie, par une série de contraintes, dont l'une d'elles est l'accord nécessaire de la femme lorsque le mari décide de se marier avec une autre épouse. Le lendemain, M Abdel Jalil tente de rassurer en précisant que la Libye sera un pays « modéré ».



DES ARMES

Quant à l'hypocrisie des médias et l'indignation toute relative affichée sur les circonstances de l'exécution de Kadhafi et de son fils, il faut savoir que ces exécutions sont monnaie courante tout au long de ces dix mois de guerre. Les premières exécutions sommaires ont eu lieu début mars 2011, sur des africains considérés comme des mercenaires à la solde de Kadhafi. Récemment un groupe armé venant de Zintan débarque dans un hôpital de Tripoli pour achever un blessé laissé pour mort, le groupe armé chargé de la défense de l'hôpital l'arrête, un combat a lieu dans les couloirs de l'hôpital durant des heures avec comme résultat : 3 morts et plusieurs blessés. Plusieurs cas ont été signalés, par des journalistes et des organisations comme Amnesty International et Human Rights Watch, de corps retrouvés abattus d'une balle dans la tête, les mains ligotées, à Bab Al Azizia, à Tripoli, Misrata, Beni Walid, sans oublier Syrte… Les atrocités nombreuses vont du pillage des maisons, d'incendies des voitures, jusqu'à terroriser les survivants et en allant ouvrir les tombes de la famille de Kadhafi à Syrte, sortir les restes de sa mère et les brûler - information révélée par le journal algérien Ennahar. Un rapport des Nations Unis fait état de 7000 prisonniers, dont une majorité d'Africains soupçonnés d'être des mercenaires, parmi eux des femmes et des enfants ; ils sont retenus soit dans des prisons, soit dans des locaux divers comme des écoles, des entrepôts, sans jugement, ni avocats et dans des conditions de vie déplorables. Après sa capture le 19 novembre, dans le sud du pays, suite à une dénonciation, Saïf Al Islam est ramené à Zintan par avion où à son arrivée un groupe d'insurgés voulaient le lyncher, mais il a été protégé afin que ne se répète pas la même chose qu'avec son père. Il avait trois doigts sectionnés, suite aux frappes de l'Otan, selon ses propres dires rapportés par un journaliste présent dans l'avion qui le ramène à Zintan ; cela est peu vraisemblable vu qu'il saignait dans l'avion et on se souvient que dans un de ces derniers discours il a menacé les insurgés de son index. Les Libyens se rendent compte que la révolution est terminée, avec ce dernier danger écarté car la crainte des Libyens de Saïf Al Islam était fondée : il possédait encore une capacité de nuisance, il a de l'argent et des fidèles, notamment dans le sud du pays mais dans d'autres villes aussi, car les partisans de l'ancien régime n'ont pas fondu au soleil. Mais il reste encore un dernier danger, celui que représentent les armes en circulation dans tous le pays et cela ne fait que commencer, personne aujourd'hui n'est prêt à lâcher son

arme, notamment à Tripoli où le calme n'est maintenu que par l'équilibre de la terreur. Les membres du CNT sont passés de 31 à 56 membres désignés ou parachutés ou s'imposant d'eux-mêmes, personne ne sait comment ces nouveaux arrivants sont arrivés là, ils ne se connaissent pas entre eux. Après la démission du contesté Mahmoud Jibril, le CNT a élu par 21 voix M. Abel Rahim Elkib, premier ministre pour former un gouvernement, chargé en 8 mois de préparer les élections afin d'élire une assemblée constituante de 200 membres qui à leur tour devront former un gouvernement et rédiger une constitution. M. A. Elkib, académicien formé aux USA et homme d'affaires, peine à former un gouvernement provisoire. Après l'exécution de Kadhafi, les contradictions, les rivalités et les ambitions politiques des dirigeants du CNT refont surface de manière inquiétante malgré les tâches colossales qui les attendent.1

UNE GUERRE SANS SOLDATS

L'Otan après avoir stoppé son intervention le 31 octobre à 23h59, envisage une autre forme d'intervention pour aider les Libyens à construire un «Etat démocratique» avec des institutions, une armée, une police et une justice indépendante. Plus d'une centaine d'experts de toute sorte occupent les grands hôtels à Tripoli et à Benghazi pour aider le CNT à se sortir de ce bourbier, des experts dans les secteurs bancaires et financiers, dans ceux du pétrole, des experts sur les lois internationales, des experts américains pour la recherche des armes, notamment des missiles anti aériens qui ont disparu des dépôts, etc. Les compagnies pétrolières et les entreprises de toute sorte n'ont pas cessé de faire l'aller-retour pour préserver leur place et leur part de richesse du sol libyen. Les représentants d'entreprises françaises, anglaises, italiennes, russes, chinoises et américaines, tous sont en train de négocier des contrats dans tous les domaines : pétrole, construction, éducation, santé, technologie, armement, aviation civile, ports maritimes, etc. L'opération de l'Otan baptisée «Unified Protector» en Libye est un test, une répétition grandeur nature pour expérimenter certaines armes et prouver leur efficacité, mais aussi tester une nouvelle stratégie, celle d'une guerre sans soldat utilisant les populations locales comme armée de terre ou comme armée d'occupation, test utile pour d'autres opérations à venir, en Syrie par exemple - retour d'expérience aussi de l'Irak et de l'Afghanistan. En plus de l'aspect militaire, il y a l'aspect commercial où cette opération a servi de vitrine pour exhiber les dernières trouvailles technologiques en matière d'armement et de destruction rapide, une sorte de salon du Bourget in situ ! C'est le délégué général à l'armement, Laurent Collet-Billon qui le dit lui-même, le 6 septembre lors de l'université d'été de la Défense à Rennes : «En termes commerciaux, il n'y a pas de meilleure démonstration que ce type d'événement» (Le Monde, 27/10/11). Après la visite éclair, en Libye le 15 septembre, du président de la République Française, une délégation gouvernementale conduite par Pierre Lelouch et accompagnée de 80 représentants des entreprises françaises s'est déplacée pour signer des contrats.

LE MARCHÉ EST OUVERT

Bien que les installations pétrolières aient été épargnées pendant la guerre, tant par les forces loyales à Kadhafi que par les rebelles, la production et l'exportation de pétrole a été interrompue durant cette période non seulement à cause de la guerre, mais aussi du fait des sanctions internationales contre le régime de Kadhafi. Actuellement les activités fonctionnent à 40% de leur niveau d'avant guerre. Les seuls dégâts importants ont été provoqués par les frappes de l'OTAN sur Messla, un champ pétrolifère situé à l'Est. Les plus optimistes disent que d'ici juin 2012, la production retrouvera son niveau d'avant les événements soit 1,6 millions de barils/jour. ENI (Italie), TOTAL (France) et REPSOL (Espagne) ont commencé à envoyer leurs techniciens (uniquement sur les sites offshore qui sont plus sûrs), mais sur les 2000 techniciens ayant quitté le pays, une vingtaine seulement sont revenus. La reprise complète de la production dépend des événements à venir et de la capacité du CNT à faire revenir le calme et la stabilité nécessaires au bon fonctionnement du capitalisme. La Libye avec plus de 46 milliards de barils est la plus grande réserve de pétrole en Afrique, elle est convoitée depuis toujours par les grandes compagnies américaines et européennes. Mais sous Kadhafi il y a toujours eu une sorte de frustration due aux termes des contrats qui s'avéraient peu avantageux pour les compagnies et à l'embargo international levé seulement en 2006. Le pétrole libyen est toujours disponible et les compagnies espèrent que les hommes politiques vont les aider à obtenir des contrats plus intéressants. Sarkozy, Cameron et H. Clinton se sont rendus sur place pour cette même et seule raison. M. Scaroni, directeur exécutif de ENI, a rencontré le chef du CNT en avril, il est arrivé à bord d'un hélicoptère tout juste décollé d'un bateau de guerre italien. Il a clairement déclaré : «la Libye est un pays où nous voulons être et rester, et voulons accroître notre production.». ENI pompe actuellement 208 000 barils de pétrole par jour.Les dirigeants de l'Otan affichent leur entière satisfaction quant à la réussite de l'opération de protection de la population libyenne, déclarant que l'objectif est atteint sans pertes - les Libyens ne comptent pas dans ce genre de statistiques. Combien de Libyens Kadhafi aurait-il tués à Benghazi sans l'intervention de l'Otan ? Beaucoup, disent les va-t-en guerre, il aurait fait raser Benghazi mais on ne peut pas faire l'histoire après coup et les faits sont là : 30 000 morts réels et non hypothétiques, pour une opération de protection on peut se montrer sceptique sur la réussite de l'entreprise… Apparemment cette question n'est pas essentielle, l'intervention de l'Otan devient même tabou dans les débats divers et variés qui traversent la société libyenne aujourd'hui. Ce n'est jamais le bon moment pour s'interroger sur des sujets importants, l'urgence était de se débarrasser de Kadhafi ; après son exécution, l'urgence c'est l'unité et la réconciliation du pays et la mise en place des institutions. Evidemment on entend par construction du pays, l'édification d'un Etat avec ses appareils, ses institutions et ses fonctionnaires ce qui est le premier chantier mis en œuvre depuis le 20 octobre avec tout ce qui l'accompagne, c'est-à-dire les luttes de pouvoir, les rivalités entre personnes, des tendances idéologiques, des alliances et des compromis, … Le second chantier qui va de soi pour un Etat digne de ce nom, c'est la création d'une armée nationale, chargée de protéger le pays contre des ennemis réels ou supposés, mais surtout de surveiller les frontières pour empêcher le passage des immigrés venant de toute l'Afrique pour boire le pétrole des libyens et manger leur pain. L'armée libyenne, issue de la monarchie après 1951, a donné à la Libye le colonel Kadhafi qui a réussi à renverser le régime en 1969. Dans les pays comme l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et la Syrie, l'armée est la première force de répression et leur fonction principale est de maintenir le régime en place, de réprimer les populations. En Libye une grande partie de l'argent du pétrole a servi de quantités impressionnantes d'armes.le CNT et la nouvelle armée

Dès le début de l'insurrection, le 15 février, le CNT a formé une nouvelle armée avec le général Younès à sa tête, qui s'est fait assassiner quelques mois plus tard. Actuellement cette armée est encore en formation et des conflits apparaissent pour la contrôler. Lors d'une réunion à Beida, la ville natale du général assassiné, 150 officiers de l'armée de la région ont nommé M. Khalifa Hafter comme chef d'état-major, lui aussi un ancien de l'armée de Kadhafi. Cet ancien colonel de l'armée libyenne, capturé par



les Tchadiens pendant la guerre dans les années 80 puis évacué par les Américains vit aux USA jusqu'à mars 2011, date à laquelle il rejoint les rebelles ; on ne s'étonne pas qu'il soit soupçonné par les insurgés d'être l'homme de la CIA ou des Américains (encore un !). L'intégration de différents groupes armés au sein de l'armée nationale reste un problème dont la solution dépendra de la personnalité de celui qui sera nommé chef de l'armée. A quoi peut bien servir une armée ? Massacrer la population, faire un coup d'Etat, déclencher des guerres comme au Tchad, contrôler une révolution populaire comme en Egypte, dilapider les richesses du pays avec les marchands d'armes ? Sinon la Libye n'a pas besoin d'armée surtout que l'Otan est là pour sauver la population en cas de danger… Les groupes armés se méfient de l'armée du CNT et le font savoir, celle-ci est composée essentiellement d'anciens officiers de Kadhafi. M. Abdallah Naker, chef de groupes armés («Les révolutionnaires») de Tripoli a déclaré à l'agence Reuters, mercredi 16 novembre que «si le nouveau gouvernement ne nous convient pas, nous sommes prêts à le renverser par les armes». Le lendemain jeudi 17 novembre, il rencontre des délégués révolutionnaires de Benghazi et dans une déclaration commune ils demandent à M. Alkib de ne pas négliger leurs revendications qui sont d'une part d'être présent au gouvernement et dans les instances dirigeantes de la nouvelle armée libyenne, et d'autre part leur refus de la nomination de M. Hafter, comme chef d'état major, en ajournant cette nomination après la formation d'un gouvernement provisoire ; Abdel Hakim Belhaj, gouverneur militaire de Tripoli, a organisé un impressionnant défilé militaire dans la ville et il demande lui aussi que les gens qui ont pris les armes soient représentés au gouvernement. M Alkib, lui, court dans tous les sens pour essayer de former un gouvernement en ne cessant de dire qu'il sera composé de «technocrates», un mot à la mode un peu partout en ce moment. Ce gouvernement a de quoi faire, première tâche celle de la réconciliation des Libyens, entre autres dans les régions qui ont soutenu Kadhafi comme Syrte et Ben Walid et qui ont payé très cher leur fidélité, puis le désarmement des groupes divers et variés, le recensement des quantités inimaginables de dépôt d'armes partout dans le pays, accessible à tous, et aussi la tâche d'assurer les salaires des fonctionnaires, de remettre en route la production de pétrole, bref il s'agit de la construction d'un pays à partir de zéro et cela avec un handicap de taille qui est la non légitimité du CNT, leur amateurisme politique et leur soumission aux experts de l'Otan et de l'ONU sans compter l'influence, contesté publiquement, du Qatar qui est présent dans toutes les instances politiques actuelles. Finalement, mercredi 23 novembre après un mois de négociation et de contacts, M Elkib a annoncé la composition du premier gouvernement libyen après l'ère Kadhafi, constitué de 24 ministres, dont deux femmes. Cette composition a suscité la satisfaction des groupes armés d'insurgés puisqu'ils ont obtenu le ministère de la Défenses et le ministère de l'Intérieur. En revanche chez les Berbères certains se sentent trahis et affichent leur hostilité à ce gouvernement et annoncent le gel de leur collaboration avec le CNT jusqu'à nouvel ordre.

LA SOCIÉTÉ CIVILE

Les dix mois de guerre ont coûté à la société libyenne en plus des 30 000 morts et des milliers de blessés et handicapés à vie, 3 milliards de dollars de dettes auprès de l'Otan, selon les estimations de diverses sources: 1 milliard avancé par les USA, 500 millions par l'Angleterre, 400 millions par la France et 1 milliard par le Qatar, l'Arabie Saoudite, les Emirats Arabes Unis et le Koweït, sans parler des investissements en Libye qui ont chuté de 4 milliards en 2010 à 500 millions de dollars en 2011, il faut aussi y ajouter la perte totale des revenus du pétrole pendant la guerre.

Malgré cela, la vie quotidienne reprend progressivement, les gens retournent au travail, les enfants vont à l'école, les commerces rouvrent ; des associations se forment, des journaux, des radios voient le jour et des partis politiques commencent à faire leur apparition, et aussi/ainsi les contradictions internes à une société commencent à émerger. Il y a des manifestations de toute sorte pour réclamer au CNT des réformes sur l'université, l'hôpital, etc. Des familles de blessés s'organisent en association pour réclamer des soins adéquats et l'envoi des cas graves à l'étranger. Des blessés de l'hôpital de Benghazi manifestent devant le siège du CNT avec leurs lits d'hôpital pour dénoncer les mauvais traitements médicaux et l'absence de médicaments. Les Berbères manifestent à Tripoli pour demander la constitutionnalisation de la langue berbère et les Touaregs du Sud de la Libye réclament le droit d'obtenir la nationalité libyenne, ce qui leur est refusé depuis 40 ans. Des femmes créent diverses associations et le 13 novembre s'est tenu un congrès sur 3 jours, à l'initiative du groupe «La voix de la femme libyenne», elles organisent des conférences, des tables rondes pour discuter des sujets concernant les problèmes que les femmes rencontrent durant cette période. Des milliers d'insurgés qui ont rejoint l'armée du CNT réclament leur salaire en retard de 6 mois, des islamistes radicaux manifestent leur soutien à la déclaration de M. Abdeljalil sur la Charia…

En résumé, la société libyenne s'anime socialement après 42 ans de répression et découvre la possibilité de sortir dans la rue pour réclamer ses droits. D'un autre côté, les grands propriétaires fonciers, auxquels Kadhafi avait confisqué leur logement mis en location, commencent à exiger la restitution de leurs propriétés. Dans certains cas, ils font appel à des gens armés pour les aider à déloger des familles auxquelles Kadhafi avait attribué ces maisons dans le cadre de l'opération : «la maison appartient à celui qui l'habite». Comme l'Etat est totalement effondré, il y a toujours du positif dans cette absence de pouvoir étatique et ainsi pratiquement tous les services sont actuellement gratuits : le téléphone, internet, l'eau, l'électricité … quand ça marche !

Tous ces efforts pour remplacer un fou par des dingues, mais on peut se consoler en disant que l'événement a eu lieu, que rien ne sera plus comme avant, que la société libyenne est en marche, et qu'une révolution reste à faire…

Saoud Salem,
Toulouse, 23 novembre 2011

Les élections en Tunisie

La revanche des régions et des populations marginalisées ?

Neuf mois après le 14 janvier 2011 qui a vu le dictateur Ben Ali fuir le pays pour se réfugier en Arabie Saoudite, la Tunisie a connu les premières élections démocratiques jamais organisées dans aucun autre pays arabe. Sur le plan technique, cette réussite est en soi un grand succès et un pas considérable vers la sortie définitive des régimes politiques totalitaires qui ont dominé le pays depuis l'indépendance en 1956.

Mais la véritable surprise, pour une grande partie de la population et surtout pour la majorité des observateurs étrangers, a été le succès incontestable des islamistes dont seules très peu de personnes avaient envisagé l'ampleur : près de 40% des sièges de l'assemblée constituante et environ 37% des voix exprimées, alors que les plus «pessimistes» ne leur donnaient pas plus de 30%, une estimation déjà considérable. Comment expliquer ce succès politique ? C'est à cette question que ce papier tente de répondre en examinant de plus près les résultats et les débats politiques pendant la campagne électorale et après le vote. Cette contribution s'appuie sur mon précédent article (*Courant Alternatif* n° 210) sur la révolution en Tunisie (1). Dans ce papier, j'ai essayé de démontrer que la révolution tunisienne, qui a commencé début 2008, a d'abord été une révolution des marginalisés contre la dictature et l'oppression mais surtout contre le chômage, la pauvreté et l'absence de dignité. Sans être une révolution des régions de la marge contre celles du pouvoir politique et économique (capitale et le Sahel), la révolution a été le résultat de l'écart de développement entre les régions riches de la côte et celles du centre et du sud, oubliées des politiques de développement. Les élections du 23 octobre ont-elles été la «revanche» de ces marginalisés ? Malgré quelques indications, la réponse n'est pas aisée et l'affirmation serait bien hasardeuse tant les lignes de partage se croisent sans logiques évidentes.

PENDANT LA CAMPAGNE, DEUX TUNISIES SE SONT IGNORÉES

Durant les nombreuses semaines de campagne électorale qui ont précédé le scrutin, une ligne de partage s'est très clairement dessinée entre deux ensembles sociogéographiques qu'un large écart a semblé séparer. D'un coté, il y avait les «laïcs» représentant la gauche et ses différentes composantes, les libéraux et plus généralement la frange supérieure de la classe moyenne et la bourgeoisie. Géographiquement, ce premier groupe se trouvait d'abord dans les régions riches, développées et urbanisées du Nord et de la côte avec en particulier les quartiers riches de la capitale, et des autres premières grandes villes du pays. Largement francophone, contrôlant la grande partie des médias et les secteurs clés de l'économie, ce premier groupe, jaloux de ses intérêts et avantages, s'est senti menacé par l'éventuelle arrivée au pouvoir des islamistes. Mobilisé derrière les partis laïcs, il a tenu un discours résolument moderniste autour du mot d'ordre de protection des libertés individuelles et en particulier des droits des femmes qui font l'exception de la Tunisie sur la carte arabe.

Ce premier groupe a tenté par tous les moyens, face aux électeurs de jouer la carte de la peur en diabolisant les islamistes. Pour eux, leur possible prise du pouvoir résonnait comme un retour à la dictature où les droits seraient encore plus bafoués qu'avant le 14 janvier 2011. Certains sont allés jusqu'à assurer que même Ben Ali et avant lui Bourguiba avaient «protégé» et favorisé les libertés individuelles (non politiques) et les droits de la femme. Dans ce discours, Bourguiba, qui avait accordé des droits aux femmes tunisiennes et un statut parfois incompatible avec le droit musulman, a été fortement sollicité et associé à cette démarche. Sur Facebook, certains n'ont pas hésité à qualifier de «traîtres» les électeurs qui s'apprêtaient à voter pour les candidats d'Ennahda.



Le second groupe représente celui des régions et des populations marginalisées, moteurs sociaux de la révolution : les habitants du centre, du sud et de l'ouest du pays, ceux des quartiers pauvres des grandes villes, les jeunes chômeurs, diplômés ou non, le bas de la classe moyenne, comme les fonctionnaires et autres employés du secteur des services, majoritairement arabophones, conservateurs et attachés aux valeurs traditionnelles et religieuses et les habitants non moins conservateurs des villages et zones rurales isolés.

C'est ce groupe qui a majoritairement voté pour les listes d'Ennahda comme le montre très clairement la carte des votes obtenus par le parti islamiste de Ghannouchi. Face aux discours et à la campagne du premier groupe, ces derniers ont réagi en accordant une confiance, quoique conditionnelle et relative, aux islamistes. Leur objectif : faire de ces candidats leurs porte-paroles dans les instances nationales pour que leurs attentes et leurs revendications soient bien entendues par tous. Il y a derrière ce vote un mélange de raisons, mais il est aussi incontestable qu'il exprime davantage des attentes sociales, de la justice et de la dignité que des adhésions idéologiques pures à Ennahda. Certes on peut s'interroger sur le choix de cette formation politique mais il semble que le vote a plutôt exprimé une réaction contre la gauche et les libéraux : un vote sanction et un vote de résistance. Ce sont du reste les mêmes slogans scandés pendant la révolution.

Le vote pour Ennahdha s'explique par la place que ce dernier a su occuper sur la scène politique du pays en usant d'un discours «victimiste», moralisateur, ras-

(1) Pour plus de détails on peut consulter : 2011, Ayeb, H, "Social and political geography of the Tunisian revolution: The alfa grass revolution" In Review of African Political Economy. London.

surant et jouant sur les promesses. En plus de l'image négative dont pâtit le premier groupe dont les membres sont perçus comme méprisants, distants, renfermés sur leurs intérêts de classes, détachés du peuple, arrivistes, acquis à la France et «mauvais» musulmans voire athées, Ennahda a bénéficié de nombreux préjugés «positifs» qui, pour ses électeurs, le différencie des autres groupes politiques.

Par ailleurs, ces élections ont révélé que la ligne de partage s'est étendue aux Tunisiens de l'étranger qui comme leurs concitoyens de l'intérieur et dans les mêmes proportions, ont voté pour Ennahda. Ce vote a constitué une seconde surprise de ces élections. Les Tunisiens de l'étranger, relativement aisés, supposés plus ouverts au monde et plus au fait des débats de sociétés, ont pourtant massivement accordé leurs voix aux islamistes. L'explication nécessite certainement plus de travail d'enquêtes et d'analyses, mais il semble bien qu'ils ont finalement voté dans le même sens que les autres membres de leurs familles restées dans leurs villages et régions d'origine avec une vraisemblable identification à leurs milieux sociaux. Il y a peut être aussi l'effet du rejet, de l'anti-Islam et du racisme dont ils font l'objet dans leurs pays d'accueil. Là aussi, la marginalité semble avoir favorisé un vote au profit d'un parti politique qui se réfère à une identité arabo-islamique. Mais, c'est encore la conséquence politique directe de la persécution des islamistes parmi lesquels un grand nombre de militants et de hauts cadres avaient réussi à s'exiler, contraints souvent, volontaires parfois. A l'étranger, ils se sont fortement investis dans un travail de mobilisation des Tunisiens de la diaspora. Ils ont réussi à constituer des réseaux denses, efficaces et organisés qui ont été très actifs pendant la campagne électorale, les résultats en témoignent.

Ennahdha, dont les membres ont été particulièrement persécutés par la dictature qui les a jetés en prison, les a forcé à l'exil et a privé un très grand nombre de toutes sources de revenus en les écartant, sous des prétextes divers, de leur travail quand ils en occupaient un ou d'un emploi quand ils en en cherchaient. Cet acharnement policier qui a touché des milliers de familles a été finalement très payant pour le parti islamiste transformé en victime par Ben Ali. Cependant, la victimisation, qui est de toute évidence une arme très efficace, ne peut se suffire à elle-même. Il y a donc d'autres raisons au vote islamiste :

- Le vide politique et même «culturel» soigneusement organisé et poursuivi pendant les années de la dictature pour éviter toute compétition possible et tout développement de forces d'oppositions qui auraient pu menacer le régime ;

- Le conservatisme d'une large partie des populations rurales et des régions marginalisées du Sud, du centre et de l'ouest du pays ;

- Le faible accès des femmes des couches populaires aux savoirs parascolaires (cinéma, théâtre, livres, voyages…)

- Le chômage qui frappe une très large partie de la jeunesse et qui n'a pratiquement aucune chance de trouver un travail à cause de l'éloignement géographique des zones d'emplois et des possibilités d'accès à des ressources informelles. Comme celles disponibles pour les jeunes des grandes villes, généralement mieux formés, francophones et bénéficiant d'un capital social important. Quand on est jeune diplômé à la recherche d'un emploi, il vaut mieux descendre d'une famille habitant Sidi Bou-Saïd que d'une famille basée à Sidi-Bouzid.

- La marginalisation pendant les dernières décennies des milliers de fonctionnaires, instituteurs, professeurs de lycée, infirmiers et ingénieurs… qui travaillent dans les zones marginalisées. Abandonnés selon eux par l'Etat, ils se sont progressivement renfermés dans la tradition, les solidarités locales, la famille et l'identité arabo-islamique ;

- Une organisation sans faille comparée à des adversaires nombreux et divisés ;

- Des ressources financières (assurées par certains pays du Golfe dont le Qatar et l'Arabie Saoudite) presque illimitées qui ont permis au parti de distribuer de l'argent et des aides alimentaires à des familles nécessiteuses ;

Ainsi, on peut dire que si le succès des islamistes est incontestable, ils le doivent d'abord à leurs adversaires qui ont mené compagne contre le parti Ennahda au nom d'une modernité qui exclut de fait une large partie de la population dont l'accès au pouvoir, aux richesses, aux savoirs et à l'information est fortement limité. Toutefois, si les libéraux et la gauche ont été clairement sanctionnés, les islamistes vainqueurs n'ont pas pour autant reçu un chèque en blanc et pourraient se trouver dans une position bien moins confortable après le test de l'exercice du pouvoir et de la rédaction, forcément collective, de la nouvelle constitution. Nombreux parmi ses électeurs d'hier pourraient facilement se retrouver dans le camp des adversaires s'ils sont déçus par des promesses non tenues, par un possible retour trop radical à des dogmes conservateurs et par une éventuelle application trop stricte des règles normatives liées à la charia.

Toutefois, il convient d'abord de rappeler que ces élections libres sont les premières que les Tunisiens ont jamais expérimentées. Les résultats sont donc à regarder et à analyser dans leur contexte politique exceptionnel et à considérer d'abord pour ce qu'ils sont, à savoir ceux d'une première expérience démocratique. Il serait trop rapide de les prendre comme une image fidèle des positionnements politiques et idéologiques dans la société. Je fais le pari que rien ne ressemblera moins aux élections du 23 octobre que celles prévues dans un délai d'un an, une fois la nouvelle constitution écrite.

Je ne saurai dire qui sont les plus heureux des résultats du scrutin et du succès des islamistes. Mais, j'en connais au moins un : Zine El Abidine Ben Ali qui a régné en dictateur sur la Tunisie et est aujourd'hui réfugié en Arabie Saoudite.

Habib



Des milliers de personnes ont manifesté à Kasserine (350 km de Tunis) mercredi 23 novembre, pour protester contre « l'oubli des martyrs » de leur ville dans l'hommage rendu aux morts de la révolution lors de la première réunion de l'Assemblée constituante. Une manifestation pacifique, qui a dégénéré lorsque des manifestants ont tenté de forcer les portes de la prison et jeté des pierres sur les forces de sécurité.